

REPUBLIQUE DU BENIN

=====

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT CHARGE DE LA GESTION DES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DU REBOISEMENT ET DE LA  
PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET FINANCIERES

=====

DIRECTION GENERALE DES FORETS ET DES RESSOURCES NATURELLES

=====

**Rapport de la mise en œuvre du projet :**  
*« Sensibilisation et mobilisation des parties prenantes pour la mise en œuvre de la stratégie nationale biodiversité 2011 – 2020 »*

Contrat de prestation de service, DGFRN-IRSNB, 2014/SO3-AWAR/54

**Présenté par:**

Hugues A. AKPONA, Gestionnaire CHM - Bénin



Décembre 2015

## Table des matières

1. Introduction .....	3
2. Rappel du contenu du projet .....	4
3. Bilan de la mise en œuvre du projet .....	5
3.1- Internalisation de la stratégie nationale biodiversité du Bénin. ....	5
3.2- Etude de référence sur les connaissances, attitudes et pratiques de la population béninoise en matière de conservation et gestion durable de la biodiversité. ....	7
3.4- Synthèse de la mise en œuvre du projet .....	9
4. Appréciation de la durabilité et impacts du projet.....	9
5. Conclusion et perspectives .....	10
6. Remerciements .....	10
7. Liste des annexes .....	10

## **1. Introduction**

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ratifiée par le Bénin le 30 juin 1994 a pour objectifs (a) la conservation de la diversité biologique, (2) l'utilisation durable de ses éléments et (3) le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié des techniques pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et aux techniques. Bien que des efforts aient été consentis, l'évaluation de la stratégie biodiversité de 2002 - 2010 (SPANB 2002-10) du Bénin a permis de comprendre que les objectifs sont loin d'être atteints pas seulement par manque de moyens ou d'initiatives mais en particulier par manque de synergie d'actions et de sensibilisation. En effet, la mise en œuvre de la SPANB 2002-10 a permis d'enregistrer quelques progrès vers l'atteinte des objectifs d'Aichi, quand bien même de sérieuses menaces appellent des actions idoines pour les gommer progressivement. Une des conséquences majeures de ces insuffisances et points faibles est que certaines catégories d'acteurs développent sans souci, un comportement de prédateurs. Le pilotage/la gouvernance, la coordination des interventions, la communication autour de la SPANB et l'appropriation des acquis par les structures pérennes n'ont pas été satisfaisants. De façon particulière l'absence d'appropriation des réalisations par les structures pérennes a limité leur durabilité et répliquabilité dans le temps et dans l'espace. Le Bénin s'est encore doté conformément aux prescriptions de la Convention d'un document de stratégie nationale à l'horizon 2020 qui devra être mise en œuvre de manière synergique et coordonnée pour répondre à la vision et aux principes directeurs qui y sont inscrits. En effet, la stratégie nationale fort des insuffisances de l'ancienne stratégie est bâtie sur la vision suivante « D'ici à 2020, les collectivités territoriales décentralisées, l'Etat et la Société civile s'impliquent davantage dans les actions concrètes et concertées de connaissance, de valorisation, de conservation et de restauration de la diversité biologique pour le développement socio-économique et le bien-être des populations du Bénin ». Aussi sept principes directeurs fondent-ils cette stratégie et font transparaître la nécessité de plus d'actions synergiques. Il s'agit de (i) l'adhésion de tous les acteurs à la vision commune de la Diversité biologique ; (ii)

l'engagement réel et implication de tous les acteurs dans un processus de planification/programmation dynamique et synergique ; (iii) la prise en compte systématique de la SPANB comme outil d'intégration de la Biodiversité dans les programmes nationaux et locaux de développement ; (iv) la cohérence entre la SPANB et les stratégies nationales et sectorielles ; (v) la synergie nationale et régionale relative aux Conventions sur la diversité biologique et autres Accords multilatéraux sur l'environnement ; (vi) la promotion de partenariat public-privé actif autour des questions de Biodiversité et la (vii) prise en compte de l'approche par écosystème dans la mise en œuvre des actions.

Au vu de cette vision et des principes directeurs l'on note clairement l'importance capitale de partager le contenu de la stratégie nationale avec tous les acteurs impliqués tant au niveau étatique, du privé, de la société civile que des communautés à la base en vue de s'assurer que les politiques, programmes, projets et actions concourent à l'atteinte des objectifs fixés. S'il est vrai que ce document a été élaboré de manière participative au niveau national, il est aussi vrai que seulement des représentants des parties prenantes y ont contribué d'où la nécessité de procéder à son internalisation pour plus d'impacts. Une fois que l'internalisation est bien faite, l'on peut espérer que les actions se mènent avec plus de synergie et de coordination pour plus d'impacts. Ces impacts doivent pouvoir se mesurer à travers des indicateurs déjà inscrits dans le document de stratégie. En prélude à l'élaboration de ce document de stratégie, un projet financé par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique a permis d'identifier et de collecter des données de référence pour des indicateurs en vue de mesurer l'atteinte de l'objectif 1 d'Aichi. Mais cette étude nécessite d'être actualisée pour avoir une vision plus globalisante avec peu d'indicateurs.

Le présent projet vise à combler ces deux insuffisances. Le présent rapport fait la synthèse des activités menées.

## **2. Rappel du contenu du projet**

L'objectif global est d'internaliser et sensibiliser les parties prenantes sur la mise en œuvre de la stratégie biodiversité 2011 – 2020 puis conduire une étude de connaissances, attitudes et

pratiques au niveau national en vue de mesurer un indicateur « Score en matière d'autorité, de capacité et de pouvoirs ».

De manière spécifique, le projet vise à :

- Internaliser le contenu de la stratégie biodiversité à tous les acteurs nationaux.
- Mesurer l'ampleur des connaissances, attitudes et pratiques des acteurs nationaux sur la biodiversité.
- Établir la valeur de référence pour une utilisation dans les futures évaluations de l'efficacité des activités de conservation de la biodiversité mises en œuvre au niveau national durant l'horizon temporel de la stratégie.
- Identifier les obstacles probables à un changement de comportement et proposer une stratégie d'intervention efficace.

Ces objectifs sont déclinés en trois résultats à savoir :

RA 1: Tous les ministères sectoriels, les ONGs, les organisations de la société civile, associations du secteur privés et les représentants de communautés sont informés sur le contenu de la stratégie nationale biodiversité et sensibilisés sur la contribution attendue d'eux.

RA 2: Un protocole harmonisé et replicable est élaboré et validé au niveau national.

RA 3: La valeur de l'indicateur « Score en matière de connaissances, attitudes et pratiques sur la biodiversité » est connue.

RA 4 : Des recommandations d'orientations sont formulées pour une meilleure implication des acteurs et servent à de nouvelles idées d'actions.

### **3. Bilan de la mise en œuvre du projet**

#### ***3.1- Internalisation de la stratégie nationale biodiversité du Bénin.***

Ce résultat a été atteint sur la base d'organisations de séances d'information et de sensibilisation des acteurs au niveau national et départemental. Les acteurs et groupes cibles sont les ministères sectoriels, acteurs de la société civile, les organisations non gouvernementales, les associations d'usagers exploitants de ressources naturelles et associations de communautés. La première phase a consisté à préparer des communications spécifiques à chaque type d'acteur au vu de sa spécificité en termes de niveau intellectuel et d'intérêts. Les communications types élaborés ont été expérimentées au niveau national à travers un atelier d'information/sensibilisation regroupant 6 ministères (Ministère de la décentralisation, de la gouvernance locale ; Ministère des Travaux publics et des Transports ; Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; Ministère de l'industrie et du Commerce ; Ministère de l'énergie des recherches pétrolières et minière et le Ministère de l'eau) et la participation de 20 personnes. A l'issue de l'atelier national, 6 ateliers régionaux (Atacora/Donga; Borgou/Alibori; Mono/Couffo; Zou/Collines; Atlantique/Littoral et Ouémé/Plateau) ont été organisés au profit de 39 organisations et structures départementales comprenant les directions des parcs nationaux ; les Chefs d'Inspection Forestière ; les directions départementaux (Environnement ; CARDER ; Energie, Mines et Recherche Pétrolifères ; Travaux Publics et Transports ; Industrie ; Commerce, Petites et Moyennes Entreprises ; Santé ; Culture, Artisanat et Tourisme ; Prospection, Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique) ; les ONGs, les usagers du secteur forestier, des représentants d'entreprises privées, des associations nationales de la société civile et des communautés.;

A chaque session et avec chaque groupe d'acteurs, une présentation de la stratégie sera faite accompagnée de l'identification des axes de synergie et de l'élaboration d'un certain nombre de recommandations. Au niveau des ministères, la présence des Directeurs de la Programmation et de la Prospective, des Secrétaires généraux des Ministères et de la Cellule de suivi évaluation ont été recommandés du fait de leur importance dans la définition de toutes les stratégies sectorielles. A la fin de chaque séance, au moins 10 copies version papier de la stratégie ont été offertes à chaque groupe de partie prenante ainsi que le lien du site Web sur lequel la version électronique est disponible. Les rapports des séances d'internalisation sont

inscrits en annexe du présent rapport.

### ***3.2- Etude de référence sur les connaissances, attitudes et pratiques de la population béninoise en matière de conservation et gestion durable de la biodiversité.***

Une enquête de Connaissances Attitudes et Pratiques a été conduite pour capturer le niveau de connaissances, les attitudes qui prévalent et la pratiques courantes ainsi que les interventions qui pourront être particulièrement importantes pour la conservation. L'objectif global de cette étude est de documenter les connaissances, attitudes et pratiques au niveau national sur la biodiversité.

De manière spécifique l'étude a visé à :

- mesurer l'ampleur des connaissances, attitudes et pratiques des acteurs nationaux sur la biodiversité et des aires protégées.
- documenter la perception des acteurs sur la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles ;
- évaluer la perception des acteurs sur les changements climatiques ;
- évaluer la perception des acteurs sur les services écosystémiques des forêts et le tourisme ;
- évaluer le niveau de connaissance des acteurs sur les conventions/traités ratifiés par le Bénin sur la biodiversité ; et,
- identifier les obstacles probables à un changement de comportement et proposer des recommandations.

Les zones ciblées par l'étude sont résumées dans la figure ci-dessous.

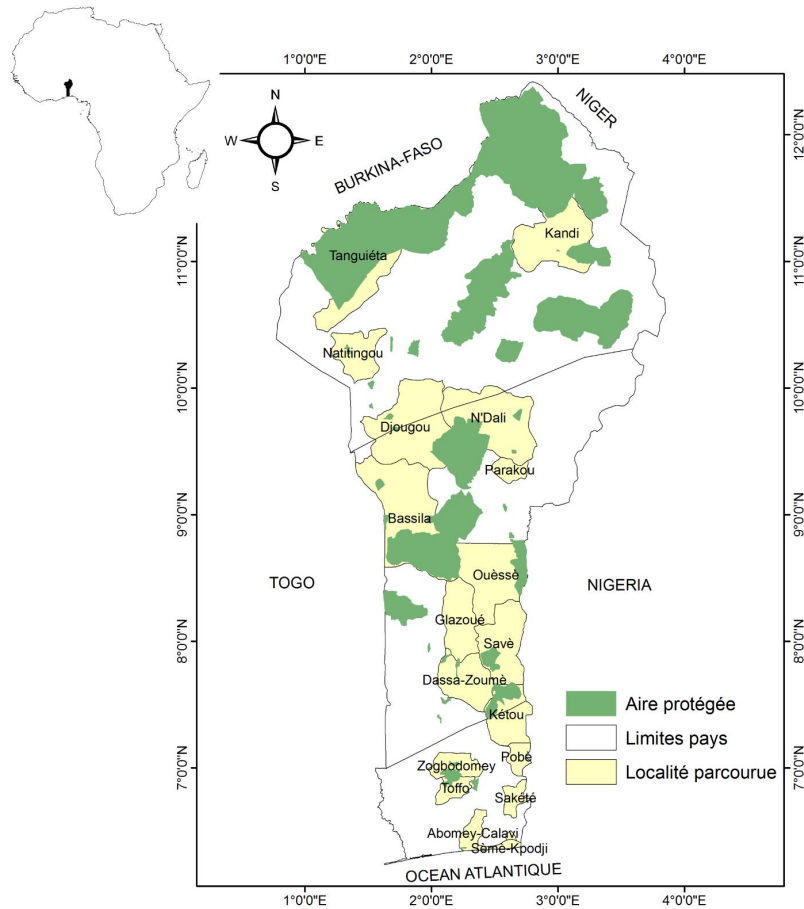


Figure 1. Localisation géographique des zones parcourues et leur situation par rapport aux aires protégées.

A l'issue de l'étude, il a été conclu que les populations des différents corps de métier comprennent le terme « Biodiversité » et sont globalement bien informées sur sa perte. Aussi, elles affirment comprendre correctement pourquoi conserver les animaux, les espèces végétales et leurs habitats. Les acteurs proposent également plusieurs mesures afin de protéger la biodiversité. Il s'agit de : (i) augmentation zones de protection de la nature, (ii) création de récompenses financières, (iii) création de réglementation plus stricte (iv) allocation de plus de ressources financières, (v) Promotion recherche et (vi) meilleure information des citoyens. Ils affirment même que les activités telles que l'élevage, le braconnage et la production végétale ne devraient pas être encouragées dans les zones de conservation de la biodiversité. Toutefois, l'efficacité des actions dépend de l'action concertée de différents acteurs des deux sexes et de



toutes les catégories (jeunes, adultes et personnes âgées) et surtout leur franche collaboration à tous les niveaux de la chaîne de conservation.

Le rapport détaillé de l'étude est inscrit à l'annexe 4.

### 3.4- Synthèse de la mise en œuvre du projet

Le tableau 1 fait une analyse comparative entre prévisions et réalisations.

**Tableau 1:** Analyse comparative entre prévisions et réalisations

Activité	Indicateur	Valeurs	Activités réalisées
Internalisation de la stratégie nationale biodiversité du Bénin.	Effectif des personnes sensibilisées sur le contenu de la stratégie	286	Préparation des présentations types (contenu essentiel de la CDB ; chemin parcouru pour la rédaction de la SPANB et le contenu essentiel de la SPANB) Organisation de 7 ateliers (1 national et 6 régionaux)
Etude de référence sur les connaissances, attitudes et pratiques de la population béninoise en matière de conservation et gestion durable de la biodiversité.	Protocole CAP validé et disponible	Protocole validé et disponible y compris le questionnaire	Elaboration et validation du protocole de collecte de données sur les CAP
	Score en matière de Connaissances, Attitudes et Pratiques sur la gestion de la biodiversité au Bénin	Etude CAP réalisée et disponible avec plusieurs valeurs de tendances sur les connaissances, attitudes et pratiques	Réalisation de l'enquête auprès de 270 personnes. Traitement et analyse des données Rapportage
	Nombre de recommandations formulées et vulgarisées	20	Vulgarisation des recommandations des divers ateliers entre acteurs.

## 4. Appréciation de la durabilité et impacts du projet

Le présent projet a permis de mobiliser encore plusieurs acteurs pour une meilleure connaissance et une implication dans la mise en œuvre de la SPANB 2011 – 2020. Une étude

de base sur les connaissances attitudes et pratiques a été initiée et permettra de mesurer les impacts sur le long terme. Les valeurs de référence obtenues ont été intégrées dans le système de suivi évaluation de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles pour faciliter le suivi à long terme. Le protocole de collecte de données développé sera d'une utilisation à long terme et donc replicables d'années en années. La synergie d'action visée dans ce projet permettra d'améliorer la coordination intersectorielle en matière de gestion de la biodiversité au niveau national.

## **5. Conclusion et perspectives**

Le projet a été d'une grande utilité toujours dans le processus de sensibilisation et de mobilisation des acteurs que de mesure de l'impact des séances de sensibilisations organisées au Bénin en matière de biodiversité. Nous envisageons poursuivre le suivi post atelier et post projet pour nous assurer que les acteurs sensibilisés continueront à participer au processus.

Nous envisageons écrire une publication scientifique des résultats de l'enquête Connaissances Attitudes et Pratiques en vue de mesurer comment ces CAP varient en fonction des zones climatiques du pays, des paramètres sociodémographiques, etc.

## **6. Remerciements**

Nos remerciements vont à l'endroit de l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique pour le soutien constant au développement du CHM au Bénin à travers l'hébergement, le renforcement de capacités et l'appui financier au présent projet.

## **7. Liste des annexes**

- (a) Rapport atelier national d'internalisation de la SPANB
- (b) Rapport des ateliers régionaux d'internalisation de la SPANB
- (c) Questionnaire de collecte de données CAP
- (d) Rapport d'enquête CAP

## (a) Rapport atelier national d'internalisation de la SPANB



### **Objectifs de l'atelier**

Les objectifs de l'atelier sont de :

- Rappeler /informer les participants sur la procédure d'élaboration de la stratégie ;
- Informer et sensibiliser les parties prenantes sur leur implication dans la mise en œuvre de la SPANB 2011-2020 ;
- Formuler des recommandations spécifiques.

### **Participation à l'atelier**

A cet atelier, plusieurs ministères étaient représentés à savoir : Les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'Industrie du Commerce et des petites et Moyennes Entreprises, des travaux publics et des transports, des mines, de l'eau, de la décentralisation et de la santé.

### **Ouverture officielle de l'atelier**

A l'ouverture de l'atelier le point focal de la convention sur la Biodiversité en la personne du Colonel AKOUEHOU Gaston a présenté les mots de bienvenus à tous les participants et a rappelé que l'élaboration de la SPANB est un processus qui a commencé depuis 1992 avec l'identification des différents acteurs et des thématiques données aboutissant ainsi à la réalisation de la première SPANB en 2002. Huit (08) ans après, un diagnostic a été fait de cette SPANB puis un outil a été élaboré et les objectifs d'Aichi (objectifs de la Cop 10) ont été adaptés. Ce qui a accouché la SPANB 2011 – 2020. Cet atelier est donc une sensibilisation pour

une dernière fois des DPP pour qu'ils revoient cette stratégie avant qu'elle ne soit postée sur le site du centre d'échange de mécanisme sur la diversité biologique. Cette stratégie doit à la longue nous permettre d'évaluer les efforts consentis par le Bénin.

### **Présentation de la convention**

Elle a été assurée par le Colonel BOSSOU Bienvenu. Partant de la définition de la Biodiversité, il a mis l'accent sur les espèces, les milieux de vie et les gènes ainsi que sur leurs implications pour la survie de l'homme car c'est de la nature que nous tirons l'essentiel de notre vie.

Sur 15 millions d'espèces vivantes seulement 11% soit 1,75 millions sont répertoriées comme utiles pour l'homme. Depuis 1970 à 2006, il y a eu une accélération de la perte (30%) de la biodiversité. Or la biodiversité lutte très considérablement contre la pauvreté et assure la paix. Cette perte est due à la recherche effrénée de profit. Ainsi, les réunions pour juguler cette perte ont commencé par région et ont abouti en 1992 au sommet de la terre à Rio car les peuples ont compris que les questions de l'environnement sont mondiales. Ainsi, une stratégie a été élaborée qui sert d'orientation pour les nations et insiste sur la question de revalorisation des pratiques de conservation des peuples autochtones. Cette convention a trois objectifs que sont :

- La conservation car nous ne connaissons par tout le potentiel de chacune des ressources (les espèces, les habitats et les gènes) ;
- L'utilisation durable (nous devons en user de sorte que en prélevant que les générations futures en utilisent) ; et le
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources.

Ainsi dans la convention, les pays doivent intervenir dans plusieurs domaines tels que la formation, les études d'impact, le transfert de technologie, la biosécurité. Après quelques années, et plus spécifiquement en 2010, les efforts faits par pays pour réduire cette perte de la biodiversité ont été évalués. Il y ressort qu'au niveau Mondial, la courbe de perte des ressources et plus particulièrement des forêts descendent de façon exponentielle malgré les efforts faits pour gérer les pressions. Les efforts ne sont donc pas en adéquation avec les pressions. Que faire alors si nous voulons toujours vivre sur la terre ? Ainsi à la COP 10, 47 décisions ont été prises afin d'inverser la tendance et le nouveau rêve est de « vivre en harmonie avec la nature d'ici 2050 ».

### **Rappel du processus d'élaboration du SPANB 2011-2020**

La réalisation de la SPANB s'est faite suivant plusieurs étapes à savoir : La mise en place d'un groupe de Consultants experts, des groupes thématiques, de l'unité de coordination des activités

et du comité de pilotage qui s'assure que la rédaction intègre les politiques nationales. Après cela, le bilan et l'état des lieux des ressources sont faits suivis de l'élaboration du plan d'action, du plan de mise en œuvre, de la rédaction du rapport tout en insérant les indicateurs de suivi. Cette élaboration de la SPANB a été faite avec la collaboration de toutes les parties prenantes y compris la société civile, les ONG et autres. Après la SPANB de 2002 qui a fini en 2010, celle de 2011-2020 tient compte des 20 objectifs d'Aichi et est actuellement en cours.

### **Présentation du document**

La vision de la SPANB 2011-2020 est que « D'ici à 2020, les collectivités territoriales décentralisées, l'Etat et la Société civile s'impliquent davantage dans les actions concrètes et concertées de connaissance, de valorisation, de conservation et de restauration de la diversité biologique pour le développement socio-économique et le bien-être des populations du Bénin ».

Elle met en effet l'accent sur le fait que les collectivités territoriales décentralisées doivent devenir les véritables acteurs de développement et de gestion durable de la biodiversité associés à la société civile. Ainsi, tout le monde veillera à une gestion **rationnelle** des ressources à tous les niveaux. La SPANB contient 5 axes stratégiques et 20 objectifs spécifiques. Elle prône plusieurs actions qui se rapportent aux objectifs de la convention :

La conservation ;

- (i) Identifier et suivre les éléments dont l'importance est capitale pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité ;
- (ii) Promouvoir la conservation des espèces ;

L'utilisation durable ;

- (iii) Réhabiliter les écosystèmes dégradés et réduire les pertes d'habitats naturels ;
- (iv) Contrôler les menaces des espèces envahissantes ;

Le partage ;

(v) Respecter les échanges et réduire la pauvreté en incitant les actions des communautés.



Photos de séance de travail des participants

### **Echanges et Recommandations de l'atelier**

Lors des échanges, plusieurs questions d'éclaircissement ont été posées auxquelles les communicateurs ont donné des solutions. De ces échanges, plusieurs recommandations ont été formulées par les participants. Il s'agit de :

- Créer des banques de gènes pour sauvegarder les ressources (au niveau de la recherche) ;
- Créer une plate-forme d'échange pour mettre réellement en synergie les actions qui sont menées de façon éparse sur tout le territoire national ;
- Les ministères font beaucoup de choses dans le domaine de la gestion de la biodiversité mais manquent de compétence pour une action plus ardue. Il faut donc nécessairement la coordination du ministère de l'environnement pour centraliser ces actions.
- Elaborer peut-être un PTA (Plan de travail annuel) intégrateur avec des indicateurs clés au niveau de chaque ministère et qui doit être suivi par le ministère de l'environnement.
- Mettre en place un système de Suivi évaluation pour encadrer les actions et définir les niveaux de compte rendus ;
- Faire une étude du répertoire de l'état des lieux des différents écosystèmes aquatiques, terrestres etc... sur le territoire national. Cela permettra de suivre réellement l'évolution dans le temps.

Enfin, un travail individuel a été fait par les participants et dont la synthèse se trouve dans le tableau suivant.

Tableau synthèse du travail individuel des participants à l'atelier

Ministères concernés	Présentez les actions déjà en cours au niveau de vos secteurs respectifs pour mieux préserver ou conserver la biodiversité	Que pensez-vous faire d'avantage ?	Au cas où rien n'est encore prévu, comment pensez-vous intégrer les questions de l'environnement et de la biodiversité dans vos actions futures ?	Recommandations
Ministère de la décentralisation, de la gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'élaboration et le suivi du verdissement des communes inscrits dans les PDC (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> génération) ;</li> <li>- L'élaboration des outils d'aménagement du territoire qui prennent en compte le respect de la Biodiversité (Agenda spatial)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du verdissement des Communes ;</li> <li>- Veiller à la réalisation des études environnementales des projets ;</li> <li>- Sensibilisation des communes ;</li> </ul>	-	<p>Impliquer les préfets dans la mise en œuvre de la SPANB car ils jouent un rôle important dans le Cadre départemental de Concertation des communes (CDCC)</p>
Ministère des Travaux publics et des Transports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des études d'impact environnemental pour tout projet de construction ;</li> <li>- Mise en œuvre des recommandations issues de ces études lors de la réalisation des travaux ;</li> <li>- L'utilisation de la méthode HIMO (utilisation de la main d'œuvre pour enlever la végétation) dans les travaux routiers (Pistes, routes, voies pavées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser, informer et éduquer les populations sur la question de la biodiversité ;</li> <li>- Accorder une bonne place à l'évaluation des effets environnementaux dans les projets</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commencer par enseigner la biodiversité dès le cours primaire à nos enfants ;</li> <li>- informer et former les populations locales dans leur langue maternelle ;</li> <li>- forte collaboration entre le ministère des TP et le ministère de l'environnement.</li> </ul>
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des étudiants dans le domaine de la Biodiversité ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les résultats de recherche en matière de Biodiversité ;</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer le MESRS aux différentes activités dans le domaine de la</li> </ul>

scientifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui des travaux de recherche liés à la Biodiversité ;</li> <li>- Soumission des requêtes de financement des projets liés à la sauvegarde de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités des acteurs de l'enseignement supérieur en matière de Biodiversité.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Biodiversité ;</li> <li>- Il faut que la question du financement de la recherche soit prise en compte dans la définition des stratégies ;</li> <li>- Que le ministère soit associé au fonctionnement de l'INRAB.</li> </ul>
Ministère de l'industrie et du Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exigence des études d'impact environnemental et de l'avis de l'ABE avant la délivrance des agréments ou autorisation d'installation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre cette action tout en veillant au plan d'implantation des industries ;</li> <li>- Création des zones industrielles.</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer la question de la biodiversité au sein de toutes les couches de la population béninoise ;</li> <li>- Revoir la politique de carbonisation au bénin ou remplacer les bois de feu par l'usage de gaz.</li> </ul>
Ministère de l'énergie des recherches pétrolières et minière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des plans d'aménagements ;</li> <li>- Subvention aux ménages foyers améliorés et des équipements de cuisson moderne ;</li> <li>- Mise en œuvre des plans de gestion environnementale ;</li> <li>- Etude d'impact environnemental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre opérationnelle la cellule environnementale ;</li> <li>- Intégration des actions de la SPANB aux stratégies sectorielles</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un plaidoyer auprès du Ministère des finances afin de doter les cellules environnementales de ressources de fonctionnement ;</li> <li>- Suivre les actions sectorielles de la SPANB.</li> </ul>
Ministère de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte dans les outils de GIRE (gestion intégrée des ressources en eau) du volet conservation de la biodiversité ;</li> <li>- Intégration dans la politique nationale de l'eau des actions de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre effectif les différentes réformes et actions planifiées.</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler en collaboration avec les acteurs concernés pour atteindre les objectifs de la SPANB.</li> </ul>



	conservation des écosystèmes aquatiques, prévention des risques et de préservation de l'environnement.			
--	---	--	--	--

### **Clôture de l'atelier**

A la fin des travaux, le Point focal CDB a remercié tous les participants en exprimant son entière satisfaction du point de vu de la qualité des échanges et des contributions de chacun. Sur ce, il a souhaité bon retour à chacun dans son lieu de travail avec l'espoir d'une franche collaboration afin de mettre réellement en œuvre cette SPANB pour la sauvegarde de la biodiversité.

## **(b) Rapport des ateliers régionaux d'internalisation de la SPAN**



### **Objectif général :**

L'atelier vise à internaliser et sensibiliser les parties prenantes sur la mise en œuvre de la SPANB 2011 – 2020

### **Objectifs spécifiques :**

De façon spécifique, il s'agira de :

- ✚ Rappeler /informer les participants sur la procédure d'élaboration de la stratégie
- ✚ Informer et sensibiliser les parties prenantes sur leur implication dans la mise en œuvre de la SPANB 2011-2020.
- ✚ Formuler des recommandations spécifiques

### **Méthodologie**

Ce résultat sera atteint sur la base d'organisations de deux séances d'information et de sensibilisation des acteurs au niveau national. Parlant d'acteurs nous envisageons atteindre les groupes cibles suivants : ministères sectoriels (groupe 1), société civile, organisations non gouvernementales, associations d'utilisateurs exploitants de ressources naturelles, associations de communautés locales (groupe 2). Pour mener à bien cette activité, la première phase consistera





à préparer des communications spécifiques à chaque type d'acteur au vu de sa spécificité en termes de niveau intellectuel et d'intérêts.

Au niveau des ministères, la présence des Directeurs de la Programmation et de la Prospective, des Secrétaires généraux des Ministères et de la Cellule de suivi évaluation sera exigée du fait de leur importance dans la définition de toutes les stratégies sectorielles.

La deuxième étape sera consacrée à une séance par inspection forestière et au niveau de la direction de chacun des deux parcs nationaux pour internaliser le contenu de la SPANB et les informer sur le Protocole de Nagoya. Ces acteurs auront donc à comprendre et recevoir les présentations PowerPoint de la SPANB et du Protocole de Nagoya pour organiser au besoin des restitutions. Au niveau de chaque Inspection forestière et de chaque Direction de parc, il sera demandé aux responsables d'inviter les ministères sectoriels intervenant dans la zone spécifiquement ceux touchés par les séances d'information au niveau national et un représentant de la mairie.

### **Déroulement des séances d'internalisation**

Au total, six séances d'internalisation ont été faites dans les inspections forestières des départements de Atacora/Donga; Borgou/Alibori; Mono/Couffo; Zou/Collines; Atlantique/Littoral et Ouémé/Plateau. Les personnes invités à ces séances provenaient de :

-  Monsieur le Directeur du Parc National du W ;
-  Monsieur Le Directeur du Parc National Pendjari ;
-  Messieurs les Chefs d'Inspection Forestière ;
-  Directeurs Départementaux (Environnement ; CARDER ; Energie, Mines et Recherche Pétrolifères ; Travaux Publics et Transports ; Industrie ; Commerce, Petites et Moyennes Entreprises ; Santé ; Culture, Artisanat et Tourisme ; Prospection, Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique).

Les séances d'internalisations ont commencés par une introduction faite par Mr Bossou Bienvenu (Consultant Communicateur aux séances d'internalisation) suivi de la présentation des participants et de l'amendement du chronogramme. Ensuite, trois grandes communications ont été faites :

- a) Présentation de la convention de la diversité biologique
- b) Présentation du chemin parcouru pour l'élaboration de la SPANB
- c) Présentation des grandes lignes de la SPANB avec l'accent sur :
  1. Rappel de la vision retenue pour la Biodiversité au Bénin ;
  2. Rappel de l'objectif global visé ;
  3. Les domaines d'actions par axe stratégique ;
  4. Les modalités de mise en œuvre et conditions de succès.

Après ces séries de communication, un débat est ouvert où les participants ont exprimés leur point de vue et ont fait des propositions pour l'atteinte des objectifs en 2020.

Enfin, un film sur le protocole de Nagoya a été suivi d'une présentation du CHM et son utilité suivi de débat général de clôture.

### **Compte rendu des grandes lignes abordées lors des débats**

Les participants aux différentes séances d'internalisation ont salué cette initiative très importante d'internationalisation de la SPANB, du PN APA et du CHM au niveau départementale et ont émis l'idée d'aller plus à la base afin de toucher les autorités et décideurs au plus bas niveau. Les différents points ont portés sur :

- ✓ L'information et la capitalisation des actions de structures déconcentrées au niveau du CHM ;

- ✓ L'impact de l'exploitation des mines lors des constructions des routes (Prise en compte de la biodiversité) ;
- ✓ L'impact du prélèvement du sable marin dans d'autres écosystèmes et impact sur la Biodiversité ;
- ✓ Interaction entre la politique et la conservation de la biodiversité ;
- ✓ Sensibilisation continue du publique avec accent particulier au niveau des femmes des marchés et des élèves surtout ceux vivant autour des AP ;
- ✓ Synergie d'action entre le ministère de l'environnement et celui de l'agriculture ;
- ✓ L'impact de l'agriculture sur la dégradation de la biodiversité ;
- ✓ Implication des espèces autochtones pour le verdissement des routes et des maisons ;
- ✓ Relation entre la CDB et APA et SPANB
- ✓ Rôle du CHM.

## Résultats

Le tableau ci-dessous résume le profil des participants, des actions qui ont été faites, ce qu'il faut faire d'avantage et des recommandations.

Lieu	Service	Statut	Actions déjà en cours pour la conservation	Qu'est ce qu'il faut faire d'avantage	Qu'est-ce que vous pouvez faire avant des programmes nationaux	recommandations
Parakou	Cantonement Parakou	Stagiaire	-Sensibilisation de la population -éviter le plus possible la déforestation	-délimiter les espaces pour les cultivateurs	-Avoir une collaboration avec le Maire ; le CA et les délégués	Favoriser le reboisement aux populations
Parakou	Cantonement Parakou	Stagiaire	-Reboisement -Recensement -Formation -Information -Reconstitution des sols	-Intensifié le reboisement -Renforcé le recensement -Reconstitué plus de terres	-avoir une collaboration avec les structures locales - Adopter le principe pollueur-payeur à l'international	-Intensifié les salons et les séances de formations sur la protection de la biodiversité
Parakou	IF Borgou Alibori		-Plantations d'au moins 200000 arbres - des émissions radiophoniques pour sensibiliser la population	Continuer à sensibiliser la population	-Planter des arbres -Sensibiliser la population	Accentuer la sensibilisation des populations à la base -Mettre à

						disposition les documents nécessaires à la sensibilisation
Parakou	Inspection forestière	stagiaire	-interdire l'agriculture itinérante sur brûlis -Sensibilisation des populations -Evaluer un suivi portant dans la coupe du bois	-utiliser les crieurs publics pour sensibiliser - utiliser les panneaux et les posters pour sensibiliser	-recommander aux paysans d'épargner 40 arbres par hectare -instaurer le système agroforestier	Mettre en application les suggestions précitées
Parakou	Inspection forestière	stagiaire	-Contrôle des ressources forestières -sensibilisation de la population riveraine -interdiction de l'exploitation de certaines essences forestières	Collaboration avec l'administration forestière en cas d'exploitation	Prise en compte de la loi qui régit les forêts au Bénin	-Décourager des exploitants abusifs -implication de la collectivité locale
Parakou	CENAGREF	DPNW	-Surveillance -suivi écologique IEC avec les élus locaux et les populations riveraines - Prise en compte de l'impact environnemental dans les activités	Partages des avantages avec les populations riveraines	-	-Poursuivre la vulgarisation -utilisation des radios locales en langues

			d'aménagement			
Parakou	Inspection forestière	-	-Sensibilisation et conscientisation de la population -Reboisement et enrichissement des forêts	-Emission sur la biodiversité dans les presses audiovisuelles -sensibilisation avec comme cible principale les écoliers, les élèves et les étudiants	-	-Doter les services d'inspections forestières de budget -trouver un mécanisme pour conscientiser les élus locales
Parakou	DD Santé		Participation effective aux différentes campagnes de reboisement	Prendre en compte la protection de l'environnement dans l'implantation de nouvelles infrastructures sanitaires	-	Nécessité d'une synergie entre le MAEP et le Ministère de l'environnement
Parakou	Cantonement Forestier		-Gestion rationnelle des ressources de la biodiversité -Implication des élus locaux dans la prise des décisions -sensibilisation des populations sur la notion de gestion durable	Mettre en application les tests législatifs garantissant la gestion rationnelle -Régler les notions de la population sur la biodiversité		Mettre effectivement les moyens en place pour accompagner les politiques



Parakou	DDECGCC		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Appui technique-Appui conseil (assistance conseil) dans le domaine de la sauvegarde de la biodiversité</li> <li>-Sensibilisation sur la conservation de la biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Renforcer les capacités des élus locaux dans le domaine de la conservation de la biodiversité</li> <li>-Poursuivre la sensibilisation</li> <li>-Insister au cours des différentes rencontres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Profiter des rencontres (PDC-nouvelle génération) pour faire comprendre la nécessité d'intégrer la biodiversité</li> <li>-Vulgariser ce document au cours de la réalisation des PDC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rechercher les moyens supplémentaires pour vulgariser ce document dans les communes</li> </ul>
Parakou	Direction Départementale de l'Industrie et du Commerce		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibilisation des commerçants dans le cadre de la conservation des ressources liées à la biodiversité</li> <li>-Non destruction des arbres au profit des gains sans l'avis consultatif des agents de forêt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Encourager les commerçants par des mesures incitatives</li> <li>-Orienter les commerçants sur les activités de revenu tout en préservant le nombre qui abrite l'existence de l'homme</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibiliser les responsables de chaque structure en ce qui les concerne à divulguer les informations destinées à la biodiversité</li> </ul>
Ouémé Plateau	CADER		Chasse aviaire ou utilisation des filets pour	-Continuer les actions en cours	-	-Mettre en place / désigner des points

			<p>protéger les champs de riz contre les oiseaux granivores au lieu d'encourager leur abatage systématique</p> <p>-préservation des arbres sur les zones aménagées pour les cultures</p> <p>-Lutte contre les engins prohibés utilisé par les pêcheurs</p> <p>-Utilisation rationnelle des pesticides et engrais</p> <p>-Appui à l'intensification agricole contre l'agriculture itinérante</p>	<p>-Identifier d'autres de préservation de la biodiversité à appliquer</p> <p>-Respect des normes environnementales dans la mise en œuvre des projets et autres actions de développement agricole</p>		<p>focaux au niveau de toutes les structures des ministères à l'image des points focaux pour la protection de la diversité biologique</p>
Ouémé-Plateau	CARDER-OP		<p>-Sensibilisation des producteurs au reboisement</p>	<p>-Il faut que nous restituions cette séance à nos proches collaborateurs</p> <p>-Créer un point focal</p> <p>-Faire des émissions radio rurales</p>	<p>-Par les sensibilisations, les informations</p> <p>-Encourager la protection des forêts chassées et surtout les actions de reboisement</p>	<p>-Procéder aux créations des points focaux</p> <p>-Intégrer les problèmes de la biodiversité dans PDC des communes</p> <p>-Organiser la formation des</p>

				-Eduquer surtout les jeunes à prendre conscience des effets de l'environnement		agents et les autorités des mairies
Ouémé-Plateau	CARDER-OP		-Nous avons une cellule environnementale au niveau régional et aussi dans chaque commune.	-Nous allons plus informés nos points focaux environnementaux sur la convention	-	-Faire des évaluations à mi-parcours
Ouémé-Plateau	Direction Départementale Industrie et Commerce		-Etude d'impact sur l'environnement pour les petites industries naissantes avant l'obtention d'autorisation d'installation d'unité industrielle	-Demande aux industries le reboisement autour des unités industrielles pour l'absorption de ces déchets industriels -Intégrer dans le plan de travail de la direction les questions liées à l'environnement et	-	--Mise en place effective des points focaux -Aborder désormais des thématiques ayant très aux changements climatiques et aux impacts environnementaux

				à la biodiversité en directement de nos usagers		
Ouémé-Plateau	DDCAAT-OP		-En matière d'actions on peut citer les travaux d'aménagement des forêts sacrées pour faciliter le tourisme écologique en faveur des populations Ex : IGBO-ORO, Itanla	-Développer des initiatives en matière d'Eco-Tourisme -Protéger les plans d'attraction afin de conserver les espèces rares existantes	-	-
Ouémé-Plateau	Direction Départementale de l'Environnement Gestion Climatique de l'Ouémé-Plateau		-Sensibilisation des acteurs de la biodiversité au niveau des communes -Appui conseil pour préciser les acquis de la diversité biologique	-Incitation des acteurs pour mieux les impliquer à participer financièrement aux projets	-	-Faire en sorte que les acteurs de la diversité biologique trouve leur compte dans le partage.
Cotonou	DGFRN	Stagiaire	Campagne de reboisement -sensibilisation des populations	Prendre des mesures fermes pour sanctionner les différents acteurs après la sensibilisation	Sensibilisation des différents acteurs après sur la BD --Informer les apprenants à divers niveaux sur	-Veillez à l'application des textes sur l'environnement

					la question de la biodiversité biologique	
Cotonou	Direction Départementale Industrie et Commerce	Stagiaire	Aucune action n'a été faite dans ce domaine, toute fois des affiches sont très souvent posées sur les murs de nos bâtiments par des structures de l'Environnement pour sensibiliser sur les questions de la biodiversité	-Attirer d'avantage l'attention des autorités ministérielles sur les questions environnementales notamment les enjeux de la biodiversité de manière à accrocher les esprits et les sensibiliser	A la suite c'est penser à la création au niveau de chaque structure un point focal lié aux questions de l'environnement et de la biodiversité, car c'est un enjeu national quoique personnel	-Redonner aux structures chargées de protéger l'environnement leur prestige d'alors de garant et de conservateur de l'environnement
Cotonou	DDTPT/AL		La plantation d'arbres les 1 <sup>er</sup> Juin est l'action en vigueur à DDTPT/AL. D'autres actions sont en cours à savoir : la création d'un espace vert dans l'enceinte de la direction	La création d'un point focal de la BD dans l'enceinte de la direction est une action que nous envisageons avec sérieux. Il sera un cadre de réflexion et d'action pour la	Le point focal n'est pas encore créé mais c'est le prochain objectif à atteindre	Une séance de sensibilisation avec le personnel ( tout le personnel) de la DDTPT/AL est vivement souhaité.

				préservation de la BD		
Cotonou	DGFRN/IF O/P		<p>Les actions de reboisement surtout le long des artères</p> <p>La sensibilisation et l'appui des pépiniéristes pour la production d'essences locales rares</p>	<p>Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et les techniques d'économie du bois</p>	-	<p>-Renforcer la collaboration avec les services communaux (mairies) pour la prise en compte de la biodiversité dans les priorités</p>
Cotonou	Inspection Forestière Atlantique-Littoral		<p>-Il y a la constatation et la répression des infrastructures liées à la destruction des ressources en flore et en faune</p> <p>-Les agents de terrain réalisent des services de sensibilisation des différents acteurs en faveur de la protection / réservation des ressources naturelles</p> <p>-Des partenariats existent avec des ONG qui travaillent dans le secteur</p>	<p>-Renforcer le partenariat avec les ONG qui s'investissent dans le secteur</p> <p>-Multiplier les séances de sensibilisation en vue d'anticiper</p> <p>-Etendre les sensibilisations à toutes les couches y compris aux élèves, écoliers et étudiants</p>	Des initiatives sont en cours (cf ce qui a été dit plus haut)	<p>-Répéter périodiquement ces genres de rencontres pour réactiver les acteurs</p> <p>-Inclure autant d'acteurs que possible en vue d'étendre la chaîne des personnes aptes à dupliquer l'information en faveur de la préservation de la biodiversité</p>

Cotonou	DG CARDER Atlantique- Littoral		-Mise en œuvre de mesures d'atténuation des effets néfastes des aménagements des bas-fonds -Conduite d'étude d'impact environnemental avant tous travaux d'aménagement	-Promouvoir davantage les actions précitées -Promouvoir une agriculture intensive au détriment de l'extensive	-	-Renforcer les habitudes endogènes favorisant la SPANB -Appuyer matériellement les actions éducatives des ONG -Instituer des journées scolaires pour ne traiter des sujets en relation avec la SPANB
Cotonou	Direction départementale de la prospective et du développement		-Dans le processus de la mise en œuvre des projets, il y a la réalisation des études d'impacts environnementaux -Dans l'élaboration des PDC des communes, l'aspect environnement est pris en compte	-Renforcer tout ce qui se fait plus haut -Sensibiliser les communes à charge sur la protection et la conservation de la biodiversité	-Les communes prendront en compte l'aspect environnement dans le processus d'élaboration des PDC	-Sensibiliser les élus locaux dans les communes -Passer les communications au niveau de la CAC et CCD des préfectures.
Atacora-Donga6--	DDS Atacora-donga		-Organisation des journées de salubrité, des	-poursuivre les sensibilisations à	Les questions de l'environnement	-Meilleure prise de conscience par tous

			<p>journées mensuelles pour un environnement sain</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la mise en terre des plants dans tous les différents types de déchets</li> </ul>	<p>l'endroit des usagers des formations sanitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-faire un suivi au niveau des plants mis en terre</li> </ul>	<p>sont en parti intégrées dans nos activités. C'est juste le suivi qui ne se fait pas rigoureusement</p>	<p>les acteurs</p>
Atacora-Donga	Direction Départementale Industrie et Commerce		<ul style="list-style-type: none"> <li>-la DDC / Atacota-Donga par son programme de commercialisation des produits à base du karité est entrain de faire des sensibilisations pour une pérennisation des mandes de karité et des cajous</li> <li>-Les recherches par des promoteurs sur les propriétés sur ces espèces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-il faut vraiment mettre des moyens pour atteindre la population à la base doit toucher des doigts l'importance de la conservation notre environnement</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-sensibilisation depuis la base</li> <li>-tenir compte de nos problèmes avant de lancer les recherches</li> <li>-utiliser les résultats de recherche</li> </ul>
Atacora-Donga	EAUX ET FORET (IF)		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aménagement des forêts</li> <li>-reboisement et enrichissement des forêts</li> <li>-surveillance des forêts et aussi protégé</li> <li>-promotion des essences en vue de disparition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-sensibiliser pour limiter les exploitations des essences</li> <li>-promotion en pépinières des essences</li> <li>-organiser des</li> </ul>		<p>Prendre en compte tous les acteurs locaux dans la mise en œuvre du plan sectoriel d'action</p>



				<p>échanges périodiques avec les autres directions</p> <p>-encourager le jardin botanique dans les communes</p>		
Atacora-Donga	Inspection Forestière Atacora-Donga		-les plans d'aménagement des forêts	<p>-les aires protégées marines</p> <p>-restaurer les écosystèmes</p> <p>-dégrader et prévoir les domaines compensatoires</p>		<p>-normalisation de la politique agricole avec la convention</p> <p>-une responsabilisation des communautés décentralisées dans l'attente des objectifs</p>
Atacora-Donga	Inspection Forestière Atacora-Donga		<p>-les actions menées à notre niveau découle de la politique forestière au niveau national</p> <p>-gestion participative (association de tous les acteurs qui interviennent dans la gestion des ressources naturelles)</p> <p>-aménagement de nos</p>	<p>-sensibiliser les populations à la base</p> <p>-encourager l'installation des jardins botaniques</p>		<p>-penser à organiser davantage de ces rencontres avec les acteurs pour discuter des questions de la préservation de nos ressources et surtout l'élargie à la base</p>

			forêts -reboisement à travers le projet 10MMA			
Atacora-Donga	Cantonnement Forestier de Natitingou		-mise en œuvre des plans d'aménagement participatif des forêts -reboisement au niveau des communes -contrôle de l'exploitation forestière -sensibilisation	-amener les populations à prospecter davantage les prévisions et prescriptions des plans d'aménagement -amener chaque citoyen et les collectivités à beaucoup plus reboiser et entretenir les acquis en matière de reboisement -multiplier les contrôles de l'exploitation forestières et les sensibilisations		-faire inclure la notion de BD et les actions à mener dans ce cadre au niveau de la production et des collectivités locales
Atacora-Donga	Inspection Forestière		Au niveau des arrondissements de la	Demander l'indulgence des	Par la sensibilisation des	Intervention au niveau de ces

	Atacora-Dongo		commune de Kouandé il y a des ONG qui ont installé au niveau de quelques écoles des forêts scolaires qui souffrent d'accompagnement pour l'intégration des espèces à tout scientifique	autorités pour venir en aide afin que des actions soient menées au niveau de ces forêts créées dans les écoles	exposés	structures en les accompagnants financièrement
Mono Couffo	Lycée technique agricole d'Akodéha		-reboisement de plusieurs essence forestières tous les ans -bio marécage -cours dispensés sur l'importance des arbres	-des exposés et encourager les élèves à reboiser leur habitation	Organiser des communications -sensibiliser les élus locaux à entrer en contact avec vous	Multiplier ces gens d'atelier -œuvrer pour avoir des groupes lobbying dans tous les arrondissements
Mono Couffo	DDTPT		Reboisement des arbres après leurs destructions	Faire la sensibilisation au niveau de chaque direction centrale ou des services déconcentrer	Vérifier au niveau de chaque projet l'impact environnemental	Elargir ces gens d'atelier au niveau communal
Mono Couffo	DDS		Collecter les emballages des moustiquaires imprégnés de toutes les	Hopitaux et centres de santé : de vert		Les campagnes de reboisement doivent se baser

			zones sanitaires pour incineration -collecter les médicaments périmés pour destruction			sur les résultats
Mono Couffo	DDPD		Sensibilisation des élus locaux sur la prise en compte de l'environnement dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de développement	Poursuivre les actions précédentes -renforcer d'avantage la prise en compte de la biodiversité dans tous les actes que pose la communauté		Renforcer la capacité du personnel sur les questions de l'environnement et de la biodiversité -créer des points focaux déconcentrés sur la biodiversité
Mono Couffo	DDEGCC		Sensibilisation des autorités locales du département sur les droits et obligations de chaque citoyen en matière de jouissance et de protection de l'environnement -émission radio sur la préservation des ressources naturelles	Continuer à éduquer les populations sur l'urgence d'entretenir l'écosystème		Elargir vos cibles : le élus locaux, les maires, les conseillers communaux

Mono Couffo	CARDER		<p>Organisations des sensibilisations à l'endroit de la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation sur l'utilisation des engins de pêches qui ne sont pas prohibés</li> </ul>	<p>Accentuer la sensibilisation des communautés au travers des agents d'encadrements</p> <p>Sensibiliser pour réduire la pression sur les ressources aquatiques et l'encombrement des cours d'eau</p>	<p>Impliqués les points focaux environnementaux dans toutes les actions futures</p>	<p>Informers les agents des SCDH afin d'atteindre un plus grand nombre</p>
Mono Couffo	DDCAAT		<p>Sensibilisation des élus locaux sur l'apport de l'écotourisme sur le développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-recensement des sites et attraites en touristiques</li> <li>-sensibilisation des acteurs du tourisme</li> </ul>	<p>Continuer les actions</p>		<p>Veiller à l'application des tests</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Intégrer dans les programmes scolaires les enseignements sur la biodiversité</li> </ul>
Mono Couffo	Section communale sur l'environnement		<ul style="list-style-type: none"> <li>-sensibilisation</li> <li>-répression</li> <li>-reboisement</li> </ul>	<p>Rendre les plants forestiers de plus en plus moins chers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-accentuer la sensibilisation des</li> </ul>	<p>Programme de chaque élève, écolier avec entretien</p>	<p>Limiter la culture du coton</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-faciliter l'application des tests aux agents des eaux et forêts en</li> </ul>

				populations sur la loi forestière		cessant les interventions
Mono Couffo	Inspection forestière		Réservation des sites à Lokossa des sites pour le reboisement	Toujours reboiser à chaque occasion		Trouver un autre projet pour appuyer le reboisement au Bénin
Mono Couffo	Inspection forestière		Sensibilisation des agents sur la nécessité de préserver la biodiversité et d'assurer sa gestion durable	Poursuivre les sensibilisations et commencer par poser des actes concrets de gestion durable de la biodiversité		Appeler les autorités que le Bénin ne gagne rien en bradant nos ressources naturelles aux étrangers
Mono Couffo	DDEGCC		Inspection spécifique -organisations de journées de labiodiversité de l'environnement et de l'arbré	faire la promotion des activités visant la conservation des ressources et de la bioddiversit	Elagir la cible u décideurs des questions d'action	
Monono Couffo	DDICPME		Espaces aménagé -espaces verts	Faire la promotion des espèces locales et naturelles -sensibilisation de tous les personnels	Sensibiliser -esperer que l'information soit intégré	Créer des plate-formes entre plusieurs structures pour mieux synchroniser les actions -associer les

						paysagistes ou jardiniers en vue de l'amélioration de leurs connaissances des espèces locales
Mono COUFFO	IF		Mise en application de la loi et des tests sur la flore et la faune -sensibilisation reboisement	Sensibilisation -la rigueur dans l'application des tests -entretenir les plants mis en terre		Mettre en application de nos tests sur la question
Zou Collines	DDPD		Participation au reboisement à travers le projet 10 millions 10 millions d'abres	Dépose le rapport de cet atelier au Directeur et lui proposer des actions de vulgarisation du protocole		Vulgariser la SPANB et le protocole de Nagoya à travers les medias
Zou Collines	Inspection forestière		Campagne de reboisement	Amener nos proches à participer au campagne de reboisement -les sensibilisations sur les bienfaits d la	Sensibiliser la population - Œuvrer pour une gestion participative	Suivre la mise en application des loi regissant la conservation de la biodiversité -faite des visite sur le terrain

				biodiversité		
Zou Collines	EPAC		Organisations des journées de marche pour la sensibilisation des populations sur la déforestation -reboisement Protection des espèces vegetales et animales		Travailler dans le sens de la protection des espèces animales et végétales	



## **Conclusion et recommandations**

La tournée d'internalisation de la SPANB, du PN-APA et du CHM au niveau départemental a permis d'informer les acteurs de différents ministères et de leur faire comprendre l'importance de la synergie d'action. Cette tournée a été un grand succès en ce sens que les participants ont exprimés leur besoins et ont fait des recommandations pertinentes.

Il est recommandé :

- à l'endroit du ministère en charge de l'environnement de recenser les actions prévues dans la SPANB et d'en faire une feuille de route et une valorisation des résultats ;
- la considération de l'impact des mines pour la construction des routes et la perte de la biodiversité ;
- l'amélioration du dispositif de suivi-évaluation ;
- l'intégration de la SPANB dans les plans de développement communaux (PDC)
- Accroître les sensibilisations à la base.

## **Remerciements**

Nous remercions l'IRSNB à travers le financement de ce projet et la DGFRN pour toute l'assistance technique. Nous remercions aussi tous les communicateurs des différentes séances précisément Mrs Bossou Bienvenu et Jean Didier Akpona et toute l'équipe du CHM-Bénin pour l'organisation pratique des séances.

**(c) Questionnaire de collecte de données CAP**

Questionnaire pour l'étude des connaissances attitudes et pratiques

Questionnaire No.: \_\_\_\_\_ Date de l'interview: ---- /---- /---

Nom de l'enquêteur:.....Commune :

.....

Arrondissement :..... Village :

.....

Bonjour. Je suis [NOM DE L'ENQUETEUR]. Je collecte des données pour la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN). Si vous êtes d'accord, je voudrais vous poser quelques questions pour orienter les interventions de la DGFRN dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. Ce questionnaire se déroule dans tout le pays avec des personnes choisies au hasard et est confidentiel. Soyez donc libre de répondre aux questions de la manière la plus exacte et la plus honnête que possible. N'hésitez pas à me demander des éclaircissements si une question n'est pas bien comprise. Etes-vous prêt à prendre part à cette interview?

Oui (*Continuer avec l'interview*)

Non (*Terminer l'interview & passer au suivant*)

<b>SECTION A: INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL</b>				
A001	Sexe [NE PAS POSER LA QUESTION COCHER]	Masculin	1	
		Feminin	0	
A002	Quelle est votre tranche d'âge?	Moins de 18	1	
		Entre 18 et 40	2	
		Plus que 40	3	
A003	Êtes-vous jamais allé à l'école	Oui	1	
		Non	0	
A004	Quel était le niveau le plus élevé de votre cursus ?	Alphabétisé	1	
		Maternelle	2	
		Primaire	3	
		Secondaire	4	
		Universitaire	5	
A005	Savez vous lire le français?	Pas du tout	1	
		Juste un peu	2	
		Bien	3	
		Très bien	4	
A006	Quelle est votre profession?			
<b>SECTION B: BIODIVERSITE ET AIRES PROTEGEES : Je vais vous poser quelques questions sur la faune et les aires protégées</b>				
	Avez-vous déjà entendu parler du terme «biodiversité»? [UNE SEULE REPONSE POSSIBLE]	J'en ai entendu parler et je sais ce que ça veut dire	1	
		J'en ai entendu parler mais je ne sais pas ce que cela signifie	2	
		Je n'ai jamais entendu parler du thème	3	
		Je ne sais pas / pas disponible]	4	
[INTERVIEWEUR lit:] "La diversité biologique - ou biodiversité - est le terme donné à la variété de la vie sur la Terre (comme les plantes, les animaux, les champignons, etc.) qui forme un réseau de vie dont nous sommes partie intégrante ..."				
B001	Comment appréciez-vous votre niveau d'information sur la	Très bien informé	1	
		Bien informé	2	
		Pas bien informé.	3	
			4	

	perte de la biodiversité?	Pas du tout informé Je ne sais pas		5	
B002	Quelle est la gravité du déclin et de l'extinction possible d'espèces animales et floristiques, des habitats naturels et des écosystèmes dans votre milieu? Au Bénin ?	Très sérieux problème Un problème assez grave  Pas un problème sérieux ou  Pas un problème du tout  Je ne sais pas		1 2 3 4 5	
B003	Pensez-vous que le déclin et l'extinction possible d'espèces animales, la flore et la faune, aura un impact sur vous personnellement?	Oui, je suis déjà affecté par la perte de la biodiversité Oui, cela aura un effet sur moi, mais pas maintenant, plus tard, Non, pas sur moi personnellement, mais sur mes enfants Non, il n'y aura pas d'effet Je ne sais pas		1 2 3 4 5	
B004	Selon vous combien d'espèces existent dans le pays par catégorie	Espèces animales (faune),	Moins de 25 Entre 25 et 50 Entre 50 et 75 Plus de 75	1 2 3 4	
		Espèces végétale (flore)	Moins de 25 Entre 25 et 50 Entre 50 et 75 Plus de 75	1 2 3 4	
		Insectes	Moins de 25 Entre 25 et 50 Entre 50 et 75 Plus de 75	1 2 3 4	
		Champignon	Moins de 25 Entre 25 et 50 Entre 50 et 75 Plus de 75	1 2 3 4	

B005	Combien d'espèces d'animaux sauvages avez-vous physiquement vu ou rencontré?	Moins de 25 Entre 25 et 50 Entre 50 et 75 Plus de 75	1 2 3 4	
B006	Connaissez-vous le contenu des lois béninoises sur la faune et la flore?	Oui Pas pour autant Pas du tout	1 2 3	
B007	Pensez – vous comprendre correctement pourquoi conserver les animaux, les espèces végétales et leurs habitats?	Oui Pas assez Non	1 2 3	
B008	Quelle valeur donnez-vous aux animaux sauvages?	Très grande valeur Valeur moyenne Pas du tout de valeur	1 2 3	
B009	Pensez-vous qu'il est important de protéger les animaux sauvages les plantes ainsi que leur écosystèmes associés?	Oui Non	1 0	
<b><i>Si Oui quelle mesure pourrait prendre en priorité le Bénin pour protéger la biodiversité ?</i></b>				
B010	Augmenter les zones où la nature est protégée au Bénin	Oui Non	1 0	
B011	Créer des récompenses financières (par exemple pour les agriculteurs) pour la conservation de la nature	Oui Non	1 0	
B012	Mettre en place une réglementation plus stricte pour réduire l'impact des activités anthropiques sur la nature. Renforcer l'application de la loi	Oui Non	1 0	
B013	En ne faisant rien: Les ressources sont abondantes et ne disparaîtront jamais	Oui Non	1 0	
B014	Allouer plus de ressources financières à la protection de la nature	Oui Non	1 0	
B015	Promouvoir la recherche sur l'impact de la perte de la biodiversité	Oui Non	1 0	
B016	Mieux informer les citoyens sur l'importance de la biodiversité	Oui Non	1 0	
B017	Autres	Oui	1	

		Non	0	
B018		Oui	1	
		Non	0	
B019		Oui	1	
		Non	0	
B021	Pensez-vous avoir une bonne compréhension du mot "Aires Protégées"?	Oui	1	
		Non	0	
B022	Etes-vous au courant de l'existence d'une Aire protégée dans votre communauté, ou le pays tout entier? Laquelle (Si bien cité cocher oui sinon cocher non)	Oui	1	
		Non	0	
B023	Avez-vous jamais visité une Aire Protégée du pays ?	Oui	1	
		Non	0	
B024	Citez-moi deux espèces menacées de disparition			
<b><i>Que pensez-vous des énoncés suivants?</i></b>				
B025	La conservation de la faune est un gaspillage de terres	Avis favorable	1	
		Avis défavorable	2	
		Indifférent	3	
B026	L'élevage, le braconnage et la production végétale doivent être encouragés plutôt que la conservation	Avis favorable	1	
		Avis défavorable	2	
		Indifférent	3	
B027	La zone de conservation existante est inadéquate et devrait augmenter en taille.	Avis favorable	1	
		Avis défavorable	2	
		Indifférent	3	
B028	La zone de conservation existante est adéquate et devrait être maintenue pour toujours	Avis favorable	1	
		Avis défavorable	2	
		Indifférent	3	
B029	Les animaux sauvages doivent être chassés et tués pour fournir aux ménages des compléments alimentaires.	Avis favorable	1	
		Avis défavorable	2	
		Indifférent	3	
Le développement économique est plus préoccupant que la conservation de la nature				
B030	Pensez-vous que vous faites			

	personnellement un effort pour protéger la biodiversité?			
B031	Oui, j'en fais. Lesquels ?			
B032	Oui, mais je voudrais faire encore plus. En quoi faisant ?			
B033	Non, parce que je ne sais pas quoi faire			
B034	Non, pour des raisons autres			
B035	Avez-vous l'habitude d'acheter de la viande ou des organes d'animaux sauvages auprès des chasseurs ou des braconniers ou sur les marchés?	Oui Non	1 0	
B036	Si vous trouvez un animal sauvage en traversant la route, votre ferme ou en marchant dans la forêt que faites-vous?	Lui donner le temps de passer L'effrayer Tuer pour usage domestique Fuir Autres (Préciser)	1 2 3 4 5	
<b><i>Parmi les assertions suivantes le ou lesquels correspondent à votre intérêt principal pour la faune</i></b>				
B037	Mon principal intérêt est que j'aime tout simplement la faune sauvage et la nature	Oui Non	1 0	
B038	Ma principale préoccupation est les interrelations entre les espèces sauvages et des habitats naturels et comment ce système fonctionne (écologie)	Oui Non	1 0	
B039	J'ai une forte affection pour les animaux individuels, principalement des animaux de compagnie.	Oui Non	1 0	
B040	Je suis plus intéressé/sensible au traitement (bon ou mauvais) réservé aux animaux, avec une forte opposition à l'exploitation et la cruauté envers les animaux.	Oui Non	1 0	
B041	Mon intérêt primaire réside dans les attributs physiques et le fonctionnement	Oui Non	1 0	

	biologique des animaux (scientifique).			
B042	Mon intérêt primaire réside dans les caractéristiques artistiques et symboliques des animaux (art, esthétique).	Oui Non	1 0	
B043	Mon intérêt réside dans la valeur pratique et matérielle des animaux (Utilisation des animaux pour plusieurs fins).	Oui Non	1 0	
B044	Mon intérêt réside dans la maîtrise et le contrôle des animaux, généralement dans des situations sportives.	Oui Non	1 0	
B045	Je déteste et ai peur des animaux sauvages donc je fais tout pour les éviter.	Oui Non	1 0	
B046	Je suis indifférent et n'ai aucun intérêt pour les animaux donc je les évite de manière passive.	Oui Non	1 0	
<b>SECTION C: CONSERVATION ET UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES</b>				
C001	Pensez-vous que les forêts du Bénin sont restées intactes depuis les 10 dernières années?	Oui Non	1 0	
C002	Comment pensez-vous que vos actions au jour le jour impactent l'environnement - directement ou indirectement? Positivement ...? Ou négativement?	Positivement Indifférent Négativement Très négativement Ne sais pas	1 2 3 4 5	
C003	Si les mêmes usages sont maintenus, pensez-vous que les forêts vont durer éternellement et vous fournir la même proportion de biens et services pour vous et vos descendants?	Oui Peut - être Non	1 2 3	
C004	Quels sont les facteurs de la	Braconnage Chasse de subsistance Bois de chauffage	1 2 3	



	dégradation de vos forêts? <b>[NE PAS LIRE LES RÉPONSES]</b>	Collecte des plantes médicinales	4	
		Élevage	5	
		Exploitation forestière pour le bois	6	
		Défrichage pour l'agriculture	7	
		Collection des PFNL	8	
		Croissance de la population	9	
		Feu de brousse	10	
		Changement du climat	11	
		Espèces envahissantes	12	
C005	Classer ces facteurs de dégradation de vos forêts par ordre de priorité?	Braconnage		
		Chasse de subsistance		
		Bois de chauffage		
		Collecte des plantes médicinales		
		Élevage		
		Exploitation forestière pour le bois		
		Défrichage pour l'agriculture		
		Collection de Produits Forestier Non Ligneux		
		Croissance de la population		
		Feu de brousse		
<b><i>Pour chacune des déclarations que je vais maintenant vous lire, dites-moi si vous êtes d'accord ou en désaccord</i></b>				
C006	Vous devez jouer un rôle dans l'amélioration et le maintien de l'environnement	Oui	1	
		Pas tout à fait d'accord	2	
		Non	3	
C007	Le gouvernement est le seul responsable du maintien de l'environnement	Oui	1	
		Pas tout à fait d'accord	2	
		Non	3	
C008	La plupart des problèmes environnementaux sont causés par des	Oui	1	
		Pas tout à fait d'accord	2	

	gens dans cette communauté / pays	Non	3	
C009	La plupart des problèmes environnementaux sont causés par des gens dans d'autres communautés / pays	Oui Pas tout à fait d'accord Non	1 2 3	
C010	Il est important de protéger certaines des ressources présentes dans notre environnement, tels que les zones forestières, les parcs nationaux, etc.	Oui Pas tout à fait d'accord Non	1 2 3	
<b><i>Que ferez-vous pour assurer que les forêts perdurent éternellement</i></b>				
C011	Arrêter toutes les activités illégales dans la forêt	Accord Désaccord	1 0	
C012	Planifier de manière participative comment les terres forestières seront utilisées durablement	Accord Désaccord	1 0	
C013	Couper des arbres, des plantes médicinales, tuer des animaux pour faire un stock pour vous et votre génération actuelle et future	Accord Désaccord	1 0	
C014	Sensibiliser la communauté pour une gestion durable de la forêt	Accord Désaccord	1 0	
C015	Planter des arbres et promouvoir l'élevage classique (chèvres, poulets, etc.) et non conventionnel (aualacodes, crocodiles, etc.)	Accord Désaccord	1 0	
C016	Stopper la demande de viande de brousse	Accord Désaccord	1 0	
C017	Promouvoir l'agroforesterie (associer cultures annuelles et non annuelle dans les champs).	Accord Désaccord	1 0	
C018	Avez-vous entendu une seule fois parler du zonage forestier?	Oui Non	1 0	
C019	Savez-vous comment et pourquoi il est important de planifier l'utilisation des forêts?	Oui Non	1 0	

SECTION D: CHANGEMENT CLIMATIQUE				
D001	Avant cette interview, aviez-vous entendu parler du changement climatique?	Oui Non	1 0	
D002	Avez-vous remarqué des changements dans votre environnement (météo, pluies, température, vents, etc.) au cours des 10-20 dernières années?	Oui Non Pas sur	1 2 3	
D003	Si "Oui" pouvez-vous me dire quels sont les changements que vous avez remarqués dans la PLUIE?	Aucun changement Moins de pluie Plus de pluie	1 2 3	
D004	Si "Oui" pouvez-vous me dire quels sont les changements que vous avez remarqués au niveau de la température ?	Aucun changement Il fait plus chaud Il fait plus froid	1 2 3	
D005	Si "Oui" pouvez-vous me dire quels sont les changements que vous avez remarqués au niveau de la vitesse des vents ?	Aucun changement Vents se font plus violents Vitesse de vents faible	1 2 3	
D006	Avez-vous déjà entendu parler des effets futurs possibles du changement climatique dans la région de MLW. Si oui choisissez ce qui correspond à votre connaissance	Elévation du niveau de la rivière Augmentation de l'érosion Plus de tempêtes / Pluies Moins de pluie Températures plus chaudes Plus la maladie Les arbres peuvent mourir Stocks de poissons peuvent diminuer Je ne sais pas	1 2 3 4 5 6 7 8 9	
Quelles sont vos pensées sur les déclarations suivantes au sujet des Changements Climatiques? Je vais vous lire une phrase, alors s'il vous plaît dites-moi si vous êtes d'accord, pas d'accord ou n'êtes pas sûr				
D007	Le changement climatique s'observe déjà au Bénin	Accord Désaccord Pas sûr	1 2 3	

D008	Le changement climatique affecte les habitants du Bénin	Accord Désaccord Pas sûr	1 2 3	
D009	Chaque individu peut faire quelque chose pour s'adapter au changement climatique au Bénin	Accord Désaccord Pas sûr	1 2 3	
D010	Vivre pour aujourd'hui est plus important que de se préoccuper des effets du changement climatique à venir dans 50 ans au Bénin	Accord Désaccord Pas sûr	1 2 3	
D011	Le changement climatique va réduire la qualité de vie de mes enfants et petits-enfants à l'avenir	Accord Désaccord Pas sûr	1 2 3	
<p>Quelles sont vos opinions sur les déclarations suivantes au sujet des Changements Climatiques? Je vais vous lire ces phrases, alors s'il vous plaît dites-moi si vous êtes d'accord, pas d'accord ou n'êtes pas sûr</p>				
D012	Les forêts nous aident à respirer de l'air pur	Accord Désaccord Pas sûr	1 2 3	
D013	Les forêts nous aident à maintenir la fraîcheur	Accord Désaccord Pas sûr	1 2 3	
D014	Les forêts sont source de pluies	Accord Désaccord Pas sûr	1 2 3	
D015	Les forêts combattent les inondations et l'érosion	Accord Désaccord Pas sûr	1 2 3	
D016	Les forêts contribuent à lutter contre le vent violent	Accord Désaccord Pas sûr	1 2 3	
D017	Les forêts contribuent à améliorer la fertilité des sols	Accord Désaccord Pas sûr	1 2 3	
D018	Les forêts sont source de nourriture	Accord Désaccord	1 2	

		Pas sûr	3	
D019	Les forêts nous donnent la médecine	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Pas sûr	3	
D020	Les forêts créent des emplois	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Pas sûr	3	
<b>SECTION E. TOURISME</b>				
Selon vous quelles sont les avantages monétaires que les forêts peuvent vous fournir? <i>Je vais vous lire une phrase, alors s'il vous plaît dites-moi si vous êtes d'accord, pas d'accord ou n'êtes pas sûr</i>				
E001	Commerce d'animaux sauvages contre le braconnage et la chasse illégale.	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Ne sais pas	3	
E002	Agriculture commerciale dans la forêt.	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Ne sais pas	3	
E003	Commerce de Produits forestiers non ligneux (comme la gomme, les feuilles, etc.).	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Ne sais pas	3	
E004	Tourisme	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Ne sais pas	3	
E005	REDD + mécanisme de partage des avantages	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Ne sais pas	3	
E006	Subventions comme alternative pour la conservation des forêts	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Ne sais pas	3	
E007	Couper et vendre des arbres pour la construction et l'équipement	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Ne sais pas	3	
E008	Emplois dans une agence de conservation	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Ne sais pas	3	
E009	Commerce de charbon de bois	Accord	1	

		Désaccord	2	
		Ne sais pas	3	
Comment vous sentez-vous avec les affirmations suivantes?				
Je vais vous les lire, alors s'il vous plaît dites-moi si vous êtes d'accord, en désaccord ou êtes indifférent				
E011	Je préfère détruire la forêt pour avoir de l'argent immédiatement (revenu direct et immédiat en espèces)	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Indifférent	3	
E012	Je protège et utilise la forêt de façon durable pour mes besoins dans l'optique d'avoir de l'argent plus tard sur le long terme	Accord	1	
		Désaccord	2	
		Indifférent	3	
Quelles sont à votre connaissance, les différentes conventions/traités etc. ratifiées par le Bénin sur la Biodiversité ?				
E013	Convention sur la Diversité Biologique	Bonne connaissance	1	
		A entendu parler	2	
		Ne sais rien	3	
E014	Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage juste et équitable des Avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques	Bonne connaissance	1	
		A entendu parler	2	
		Ne sais rien	3	
E015	Convention cadre des Nations Unies sur le Changement climatique	Bonne connaissance	1	
		A entendu parler	2	
		Ne sais rien	3	

### Formule de fin

Nous vous remercions d'avoir sacrifié de votre temps pour répondre à nos questions. Merci donc pour votre contribution à l'atteinte des objectifs de cette étude.

## **(d) Rapport d'enquête Connaissances Attitudes et Pratiques**

### **INTRODUCTION**

#### *Contexte et justification*

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) signée par le Bénin en 1992 et ratifiée en 1994 a pour objectifs (a) la conservation de la diversité biologique, (2) l'utilisation durable de ses éléments et (3) le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié des techniques pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et aux techniques. Bien que des efforts aient été consentis, l'évaluation de la stratégie biodiversité de 2002 - 2010 (SPANB 2002-10) du Bénin a permis de comprendre que les objectifs sont loin d'être atteints pas seulement par manque de moyens ou d'initiatives mais en particulier par manque de synergie d'actions et de sensibilisation. En effet, la mise en œuvre de la SPANB 2002-10 a permis d'enregistrer quelques progrès vers l'atteinte des objectifs d'Aichi, quand bien même de sérieuses menaces appellent des actions idoines pour les gommer progressivement. Le Bénin s'est encore doté conformément aux prescriptions de la Convention d'un document de stratégie nationale à l'horizon 2020 qui devra être mise en œuvre de manière synergique et coordonnée pour répondre à la vision et aux principes directeurs qui y sont inscrits. En effet, la stratégie nationale fort des insuffisances de l'ancienne stratégie est bâtie sur la vision suivante « *D'ici à 2020, les collectivités territoriales décentralisées, l'Etat et la Société civile s'impliquent davantage dans les actions concrètes et concertées de connaissance, de valorisation, de conservation et de restauration de la diversité biologique pour le développement socio-économique et le bien-être des populations du Bénin* ». Aussi sept principes directeurs fondent-ils cette stratégie et font transparaître la

nécessité de plus d'actions synergiques. **Il s'agit de (i) l'adhésion de tous les acteurs à la vision commune de la Diversité biologique ; (ii) l'engagement réel et implication de tous les acteurs dans un processus de planification/programmation dynamique et synergique ;** (iii) la prise en compte systématique de la SPANB comme outil d'intégration de la Biodiversité dans les programmes nationaux et locaux de développement ; (iv) la cohérence entre la SPANB et les stratégies nationales et sectorielles ; (v) la synergie nationale et régionale relative aux Conventions sur la diversité biologique et autres Accords multilatéraux sur l'environnement ; (vi) la promotion de partenariat public-privé actif autour des questions de Biodiversité et la (vii) prise en compte de l'approche par écosystème dans la mise en œuvre des actions. Pour atteindre ces objectifs surtout pour les deux premiers objectifs au niveau national, différents acteurs doivent être impliqués. A ce jour, aucune donnée n'existe sur les connaissances, attitude et pratique des acteurs sur la biodiversité. La présente étude est donc primordiale afin de comprendre le niveau d'implication et d'appropriation des acteurs et de réorienter les interventions pour l'atteinte des objectifs d'Aïchi à l'horizon 2020.

### ***Objectifs***

#### ***Objectif global***

L'objectif global de cette étude est de documenter les connaissances, attitudes et pratiques au niveau national sur la biodiversité.

#### ***Objectifs spécifiques***

De manière spécifique le projet vise à :

- Mesurer l'ampleur des connaissances, attitudes et pratiques des acteurs nationaux sur la biodiversité et des aires protégées.



- Documenter la perception des acteurs sur la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles ;
- Evaluer la perception des acteurs sur les changements climatiques ;
- Evaluer la perception des acteurs sur les services écosystémiques des forêts et le tourisme ;
- Evaluer le niveau de connaissance des acteurs sur les conventions/traités ratifiés par le Bénin sur la biodiversité ; et,
- identifier les obstacles probables à un changement de comportement et proposer des recommandations.

## **MILIEU D'ETUDE**

### ***Situation géographique***

Le Bénin, situé en Afrique de l'ouest est subdivisé en trois zones climatiques : la zone Guinéo-Congolaise, la zone de transition régionale Soudano-Guinéenne et la zone Soudanienne (Tableau 1, Figure 1).

***La zone Guinéo-Congolaise:*** Cette zone, la plus humide du Bénin est située dans sa partie méridionale et s'étend de la côte à la latitude de la Commune de Djidja ( $7^{\circ}15' N$ ). Le climat est subéquatorial avec un régime pluviométrique bimodal. On distingue quatre saisons dont deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. L'indice d'humidité de Mangenot varie entre 3,9 à Aplahoué et 5,8 à Porto-Novo. La pluviométrie annuelle varie de 900 mm à l'Ouest à 1 300 mm à l'Est. Le sol dominant est de type ferrallitique et profond. Cette zone est en étroite relation avec le phénomène énigmatique du «Dahomey Gap» qui est une interruption de la ceinture forestière devant relier les deux blocs forestiers de l'Afrique centrale et de l'Afrique occidentale. La forêt dense humide n'existe que sous forme de petits îlots et l'unité sempervirente de terre ferme y est complètement absente. Deux des trois genres endémiques de la Région Soudanienne

(*Vitellaria* et *Pseudocedrela*) y sont même notés. Plus à l'Est dans la Commune de Grand-Popo où il pleut souvent moins de 900 mm/an subsistent encore quelques pieds de *Balanites aegyptiaca* espèce typique du Sahel. Les groupes socioculturels majeurs sont: Adja, Sahouè, Fon, Aizo, Mahi et alliés (appartenant à la grande famille linguistique Kwa ; INSAE 2003).

**La zone de transition régionale Soudano-Guinéenne :** Elle s'étend de la Commune de Dassa à la latitude de la Commune de Bembéréké. Elle est caractérisée par une fusion progressive des deux pics pluviométriques et marque une transition vers un climat soudanien typique. L'indice d'humidité varie de 2,7 à 3,9. La pluviométrie annuelle varie de 1100 -1200 mm. Le sol de type ferrugineux tropical. Les groupes socioculturels majeurs sont: Yoruba, Idaasha, Nagot et alliés (appartenant à la grande famille linguistique Defoid ; INSAE 2003)

**La zone soudanienne:** Cette zone est située au-delà de la latitude 10° N, c'est-à-dire de la Commune de Gogounou à celle de Malanville. Le climat est typiquement tropical sec avec une seule saison de pluie. On note un gradient pluviométrique décroissant du Sud avec 1 150 mm/an vers le Nord avec 900 mm/an. L'indice d'humidité est inférieur à 2, sauf sur la Chaîne de l'Atacora où règne un climat local plus «adouci». Le sol est de type ferrugineux tropical. Les groupes socioculturels majeurs sont: Ditammari, Berba, Waama, Gurma, Natimba et alliés (appartenant à la grande famille linguistique Gur ; INSAE 2003).

Tableau 1: Caractéristiques pédoclimatiques et floristiques des zones climatiques au Bénin

	zone Guinéo-Congolaise	Soudano-Guinéenne	Soudanienne
Limites géographiques	6°25' à 7 °30'N	7°30' à 9 °45'N	9 °45'N à 12°25'
Régime pluviométrique	Bimodal avec deux saisons pluvieuses alternant avec deux	Unimodal une saison pluvieuse et une saison sèche	Uni modal: une saison pluvieuse et une saison sèche.

	saisons sèches		
Pluviométrie moyenne (mm)	1200 à 1500 mm avec 250 jours de pluies	900 à 1110 mm avec 113 jours de pluies	900 à 1100 mm avec 145 jours de pluies
Température moyenne	25°C à 29°C	25°C à 29°C	24°C à 31°C
Pédologie	Sols ferrallitiques profonds peu fertiles sols alluviaux et vertisols	Sols minéraux peu évolués et peu fertiles, sols ferrugineux sur socle cristallin de fertilité variable	Sols hydromorphes, sols drainés, cuirasses ferrallitiques lithosols
Humidité relative	69% à 97%	31 % à 98 %	18 % (en harmattan, Décembre) et 99% (en saison de pluies, Aout)
Végétation	Ilots de forêts denses semi-décidues, mangroves, mangroves, galeries forestières, forêts ripicoles	Forêts claires, forêts denses sèches, savanes arborées et arbustives traversées de galeries forestières	Savanes et galeries forestières avec des arbres recouvrant faiblement le sol
Espèces caractéristiques	<i>Ceiba pentandra</i> , <i>Antiaris toxicaria</i> , <i>Milicia excelsa</i> , <i>Mimusops andongensis</i> , <i>Triplochyton scleroxylon</i> , <i>Piptadeniastrum africanum</i> , <i>Cola gigantea</i>	<i>Daniellia oliveri</i> , <i>Parkia biglobosa</i> , <i>Terminalia laucescens</i> <i>Anogeissus leiocarpa</i> <i>Acacia campylacantha</i> , <i>Terminalia macroptera</i> , <i>Isobertinia doka</i> , <i>Detarium microcarpum</i>	<i>Isobertinia doka</i> , <i>I. tomentosa</i> et <i>Adansonia digitata</i> , <i>Pterocarpus erinaceus</i> , <i>Azizelia africana</i> , <i>Erythrophleum guineense</i> , <i>Amblygonocarpus andongensis</i> et <i>Swartzia madagascariensis</i> .

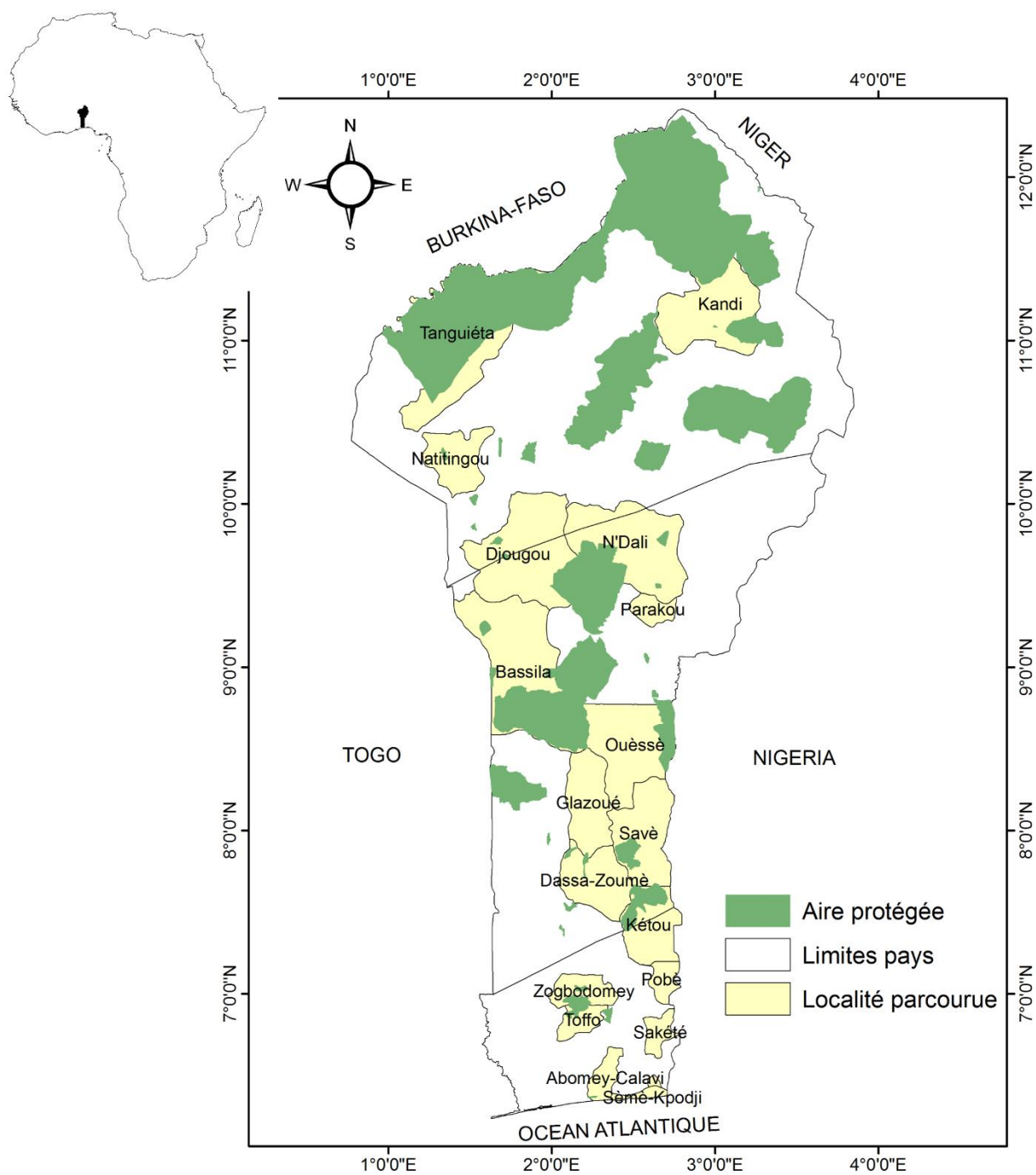


Figure 2: Localisation géographique des zones parcourues et leur situation par rapport aux aires protégées.

### *Population et économie*

Le taux de fertilité est élevé (4,9 enfants par femme) et l'espérance de vie est de 59 ans. La majeure partie de la population (70 %) pratique l'agriculture, la pêche, la pisciculture, la chasse, la collecte de plantes médicinales, etc. En addition à une agriculture de subsistance riche et variée avec du maïs, manioc, igname, niébé au sud et sorgho et mil au nord, légumes (tomates, en contre-saison dans la Vallée de l'Ouémé) comme cultures principales commercialisées à travers le pays, le coton, l'ananas, le palmier à huile, et plus récemment l'anacarde, se positionnent comme cultures de rente également pour l'exportation (Neuenschwander & Toko, 2011). La production de bovins est concentrée au Nord, celle des porcins au Sud; les ovins et caprins sont élevés à travers tout le pays. En 2009, l'agriculture contribuait à 33,2 % du PIB (avec le coton comme la plus grande culture d'exportation), l'industrie à 14,5% et les services (principalement le port de Cotonou, les banques, et le tourisme) à 2,3%. Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), 73,7% des Béninois avaient accès à moins de 2\$ par jour (47,3% pour la limite de 1\$ par jour). L'indice du développement du PNUD (0,427) place le Bénin au 167<sup>ème</sup> rang des 183 pays recensés en 2011.

## METHODOLOGIE

### *Dispositif d'échantillonnage et collecte des données*

Une enquête exploratoire a été menée avec des acteurs des différents corps de métiers (décideurs, travailleurs indépendants, travailleurs de profession libérale et apprenants) dans chacune des localités retenues dans les trois zones climatiques du Benin. La seule question à eux posée avait rapport à leur connaissance et action dans le domaine la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité. Ceci a permis de déterminer la proportion de réponses positives ( $p$ ) et donc de calculer la taille ( $n$ ) de l'échantillon à considérer dans chaque localité. Ce calcul a été fait en utilisant l'approximation normale de la loi binomiale (Dagnelie, 1998):

$$n = \frac{U_{1-\frac{\alpha}{2}}^2 p(1-p)}{d^2}$$

avec  $U_{1-\alpha/2}$ , la valeur de la variable aléatoire normale pour une probabilité de  $1-\alpha/2$ . Pour une valeur de probabilité de 0,975 (ou  $\alpha = 0,05$ ),  $U_{1-\alpha/2} = 1,96$ ;  $d$  est la marge d'erreur de l'estimation de tout paramètre à déterminer à partir d'une enquête, et une valeur de 8 % (Assogbadjo *et al.*, 2011) a été considérée;  $p = 50\%$  est la proportion obtenue à la phase exploratoire.

Au total 270 personnes ont été enquêtées dans les trois zones climatiques du Benin. La collecte des données s'est déroulée à travers des questionnaires individuels (Voir annexe 1). Le questionnaire comportait cinq parties: Informations d'ordre général, connaissance de la biodiversité et des aires protégées, conservation et utilisation durable des ressources naturelles, menaces à la biodiversité (changements climatiques), et les services écosystémiques (en particulier le tourisme)

### ***Traitement des données***

Les données collectées ont été traitées avec le tableur Excel. Ainsi, des comparaisons ont été effectuées entre les trois zones climatiques afin de ressortir les similarités et les dissemblances dans les connaissances et actions des différents acteurs en faveur de la conservation de la biodiversité. Les résultats ont été principalement synthétisés sous forme de tableaux et de graphiques.

## **RESULTATS**

### ***Caractéristiques socio-professionnelles des personnes enquêtées***

Le tableau 2 présente les caractéristiques socio-professionnelles des enquêtés. Au total 270 personnes ont été enquêtées dans les trois zones climatiques (zone guinéo-congolaise, zone soudano-guinéenne et zone soudanienne). La plupart des enquêtés sont jeunes (entre 18 et 40 ans) et instruit. Ils appartiennent également à tous les corps de métiers (décideurs, travailleurs indépendants, apprenant et travailleurs de profession libérale) et sont en grande partie des hommes.

Tableau 2: Caractéristiques socioprofessionnelles des enquêtés

<b>Zone</b>	<b>Variables</b>	<b>Modalités</b>	<b>Fréquences (%)</b>
Zone Guineo-Congolaise	Sexe	F	24,44
		M	75,56
	Tranche d'âge	<18	8,89
		18-40	71,11
		>40	20,00
	Instruction	Instruit	92,22
		Non instruit	7,78
	Catégories professionnelles	Décideurs	33,33
		Travailleurs indépendants	26,67
		Profession libérale	17,78
Apprenants		22,22	
Zone Soudano-Guinéenne	Sexe	F	23,33
		M	76,67
	Tranche d'âge	<18	4,44
		18-40	71,11
		>40	24,44
	Instruction	Instruit	88,89
		Non instruit	11,11
	Catégories professionnelles	Décideurs	33,33
		Travailleurs indépendants	26,67
		Profession libérale	17,78
Apprenants		22,22	
Zone Soudanienne	Sexe	F	14,44
		M	85,56
	Tranche d'âge	<18	6,67
		18-40	55,56
		>40	37,78
	Instruction	Instruit	84,44
		Non instruit	15,56
	Catégories professionnelles	Décideurs	33,33
		Travailleurs indépendants	26,67
		Profession libérale	17,78
Apprenants		22,22	



### *Connaissance de la biodiversité et des aires protégées*

Le terme « Biodiversité » est connu des acteurs des différents milieux parcourus. La proportion des personnes ayant entendu parler et comprenant la signification de ce terme est supérieure à 30% dans les trois zones climatiques même si elle est la plus élevée dans la zone guinéo-congolaise (42 % des enquêtés ; Figure 2). Une proportion plus ou moins équitable de ces enquêtés des trois zones climatiques a entendu parler du terme mais ne sais pas ce que cela signifie (entre 15 et 17 %). Toutefois le nombre de personnes de sachant ce que désigne cette terminologie reste le plus faible dans la zone guinéo-congolaise (3% des enquêtés).

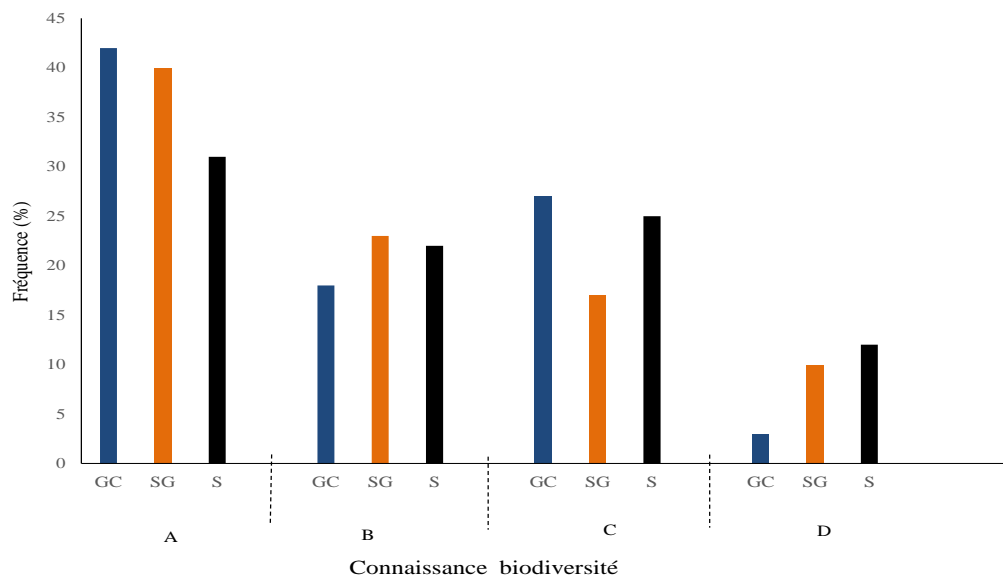


Figure 3: Connaissance des populations locales du terme biodiversité

**Légende :** A: entendu parler mais aucune compréhension ; B: entendu parler sans comprendre signification ; C: jamais entendu parler du thème ; D: aucune idée

En s'intéressant à l'appréciation des acteurs des différentes zones sur la perte de la biodiversité, on remarque que les populations sont globalement bien informées dans les zones guinéo-congolaises et soudanienne (40% et 35% respectivement) alors que dans la zone soudanienne la plupart des acteurs ne sont pas bien informées (34,44 % cf. Tableau 3). Selon les acteurs, le déclin et de l'extinction possible d'espèces animales et floristiques, des habitats naturels

constitue un très sérieux problème (66,67%, 55,56% et 61,11% respectivement dans la zone guinéo-congolaise, soudano-guinéenne et soudanienne). Ils ressentent également déjà l'impact du déclin et l'extinction possible d'espèces animales, la flore et la faune. A cet effet, la plupart d'entre eux (>50% dans les trois zones) affirment avoir déjà été affecté par la perte de la biodiversité alors que très peu d'entre eux affirment que le déclin et l'extinction possible d'espèces n'aura pas d'effet sur eux (moins de 7%).

Tableau 3: Tableau récapitulatif du niveau d'information des acteurs sur la perte de la biodiversité, le déclin et l'extinction d'espèces et leur impact sur la flore et la faune.

Appréciation		Taux d'appréciation (%)		
		ZGC	ZSG	ZS
Niveau information sur perte biodiversité	Très bien	21,11	12,22	17,78
	Bien	40,00	35,56	15,56
	Pas bien	23,33	31,11	34,44
	Pas du tout	11,11	12,22	25,56
	Aucune idée	4,44	8,89	6,67
Gravité déclin et extinction possible d'espèces	Très grave	66,67	55,56	61,11
	Assez grave	25,56	36,67	18,89
	Pas grave	2,22	1,11	8,89
	Pas du tout	1,11	1,11	1,11
	Aucune idée	4,44	5,56	10,00
Impact probable déclin et extinction possible d'espèces animales sur la flore et la faune	Déjà affecté	50,00	60,00	68,89
	Effet futur	28,89	16,67	10,00
	Effet sur la progéniture	5,56	15,56	5,56
	Pas d'effet	6,67	2,22	1,11
	Aucune idée	8,89	5,56	13,33

ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

En ce qui concerne le nombre d'espèces connues par les acteurs (Tableau 4) on remarque que quelle que soit la zone climatique, elles connaissent généralement (plus de 50% des enquêtées)

moins de 25 espèces dans le groupe biologique d'intérêt (espèces animales, espèces végétales, espèces d'insectes et espèces de champignons). Par ailleurs, la plupart de ces populations locales reconnaît avoir déjà rencontré physiquement moins de 25 animaux sauvages.

Tableau 4 : Connaissance des populations des différents groupes biologiques

Appréciation		Taux d'appréciation (%)		
		ZGC	ZSG	ZS
Nombre espèces animales	<25	52,22	31,11	68,89
	25-50	22,22	17,78	17,78
	50-75	13,33	13,33	4,44
	>75	12,22	37,78	8,89
Nombre espèces végétales	<25	33,33	26,67	71,11
	25-50	32,22	20,00	13,33
	50-75	13,33	12,22	6,67
	>75	21,11	41,11	8,89
Nombre espèces insectes	<25	73,33	28,89	83,33
	25-50	11,11	18,89	3,33
	50-75	2,22	6,67	4,44
	>75	13,33	45,56	8,89
Nombre espèces de champignons	<25	85,56	68,89	85,56
	25-50	7,78	11,11	1,11
	50-75	3,33	8,89	4,44
	>75	3,33	11,11	8,89
Nombre animaux sauvages physiquement vus	<25	86,52	86,52	87,78
	25-50	11,24	11,24	7,78
	50-75	1,12	1,12	2,22
	>75	1,12	1,12	2,22

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

La plupart des enquêtés des différentes catégories socio-professionnelles (apprenant, décideur, profession libérale et travailleur indépendant) affirment comprendre correctement pourquoi conserver les animaux, les espèces végétales et leurs habitats dans la zone guinéo-congolaise et soudanienne (Figure 3). Par contre dans la zone soudanienne, les décideurs (>50%) ne semblent pas comprendre assez la nécessité de conserver les animaux, les espèces végétales et leurs habitats.

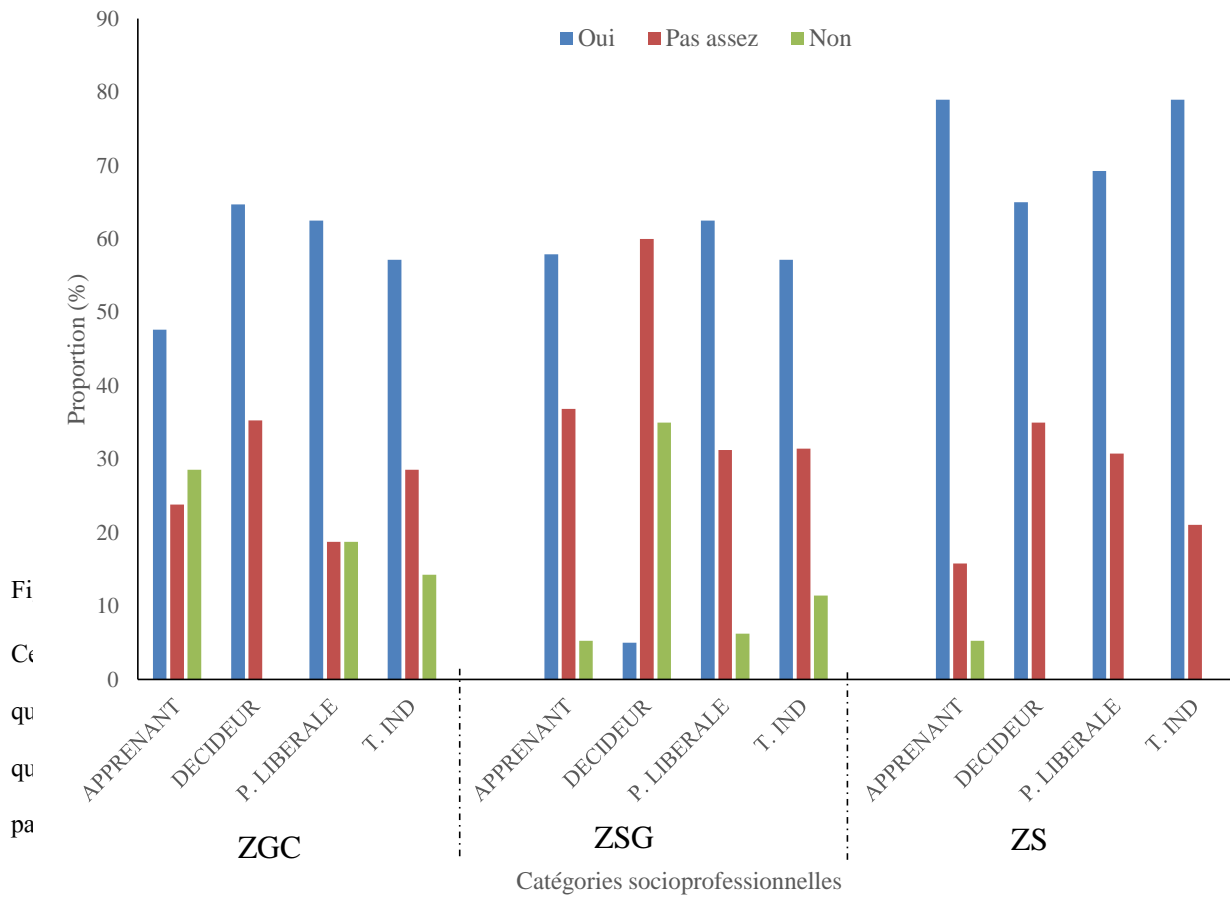


Tableau 5: Valeur donnée aux animaux sauvages par les populations locales des milieux parcourus

Zone	Valeur donnée aux animaux sauvages	Taux d'appréciation (%)			
		Apprenant	Décideur	Profession Libérale	Travailleur indépendant
ZGC	Très grande	38,09	70,59	58,82	57,14
	Moyenne	38,10	23,53	29,41	34,28
	Aucune	23,81	5,88	11,76	8,57
ZSG	Très grande	47,37	75,00	68,75	68,57
	Moyenne	42,10	15,00	25,00	17,14
	Aucune	10,53	10,00	6,25	14,28
ZS	Très grande	42,11	65,00	69,23	73,68
	Moyenne	42,11	35,00	30,77	23,68
	Aucune	15,78	0,00	0,00	2,64

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

Plusieurs mesures sont proposées et susceptibles d'être prises par les acteurs afin de protéger la biodiversité. Il s'agit de : (i) augmentation zones de protection de la nature, (ii) Création de récompenses financières, (iii) création de réglementation plus stricte. (iv) Allocation de plus de ressources financières, (v) Promotion recherche et (vi) meilleure information des citoyens (Tableau 6). Ces mesures sont diversement appréciées par les acteurs qui ont une bonne compréhension du mot 'Aires protégées' et sont au courant de l'existence d'une Aire protégée dans votre communauté, ou le pays tout entier (> 50% des enquêtés dans chacune des zones climatiques).

Tableau 6: Mesures susceptibles d'être prises en priorité pour protéger la biodiversité

Mesures	Taux d'appréciation (%)			
		ZGC	ZSG	ZS
Augmentation zones de protection de la nature	Oui	72,73	76,67	75,56
	Non	27,27	23,33	24,44
Création de récompenses financières	Oui	89,77	93,33	87,36
	Non	10,23	6,67	12,64
Réglementation plus stricte	Oui	92,05	92,23	94,44
	Non	7,95	7,78	5,56
Allocation de plus de ressources financières	Oui	82,76	95,56	82,03
	Non	17,24	4,44	17,97
Promotion recherche	Oui	95,40	95,56	94,44
	Non	4,60	4,44	5,56
Meilleure information des citoyens	Oui	97,65	100	97,78
	Non	2,35	0	2,22
Aucune mesure	Oui	23,86	6,67	11,36
	Non	76,14	93,33	88,64

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

Plusieurs espèces menacées de disparition ont été reconnues par les populations de ces différents milieux parcourus (Tableau 7). Au total 9 espèces ont été citées par les acteurs dans la zones Guinéo-Congolaise et Soudanienne alors que 11 ont été mentionnées en zone Soudano-Guinéenne. Par ailleurs la similarité la plus élevée a été notée entre la zone Soudano-Guinéenne et Soudanienne (9 espèces) alors que la plus faible a été notée entre la zone Guinéo-Congolaise et la zone Soudano-Guinéenne (1 seule espèce).

Tableau 7: Connaissance des différentes espèces menacées de disparition

<b>Zone climatique</b>	<b>Espèces menacées de disparition</b>
<i>Zone Guinéo-Congolaise</i>	Hyène, lion, éléphant, buffle, singe à ventre rouge, crocodile, aulacode, mansonnia
<i>Zone Sudano-guinéenne</i>	Léopard, guépard, francolin, iroko, porc-épic, waterbuck, lycaon, khaya, néré, singe à ventre rouge, karité
<i>Zone soudanienne</i>	Léopard, lion, guépard, francolin, iroko, porc-épic, waterbuck, lycaon, néré, singe à ventre rouge

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

En ce qui concerne la conservation de la faune, tous les acteurs s'accordent sur le fait qu'elle ne constitue en rien un gaspillage de terres (>70% dans les trois zones). Ainsi la zone de conservation de ces ressources est actuellement adéquate à leur avis. Ils sont en grande contre l'augmentation de la chasse aux animaux sauvages notamment en zone soudano-guinéenne et soudanienne alors qu'en zone Guinéo-congolaise les avis restent mitigés (Tableau 8). Aussi, selon ces acteurs les activités telles que l'élevage, le braconnage et la production végétale ne devraient pas être encouragées dans ces zones (> 60% dans chaque zone).

Tableau 8: Perception des acteurs sur la gestion de la faune

Zones climatiques	Appreciation	Taux d'appréciation (%)				
		Conservation faune=gaspillage de terres	Augmentation de chasse animaux sauvages	Zone de conservation existante adéquate	Zone de conservation existante inadéquate	Encouragement élevage, braconnage et production végétale
ZGC	Avis favorable	19,32	46,07	53,93	26,97	33,71
	Avis défavorable	71,59	41,57	30,34	62,92	61,80
	Indifférent	9,10	12,39	15,73	10,11	4,49
ZSG	Avis favorable	3,33	12,22	63,33	42,70	6,67
	Avis défavorable	88,89	61,11	20,00	44,94	83,33
	Indifférent	7,78	26,67	16,67	12,36	10,00
ZS	Avis favorable	10,00	11,11	66,67	28,89	11,11
	Avis défavorable	80,00	81,11	21,11	53,33	83,33
	Indifférent	10,00	7,78	12,22	17,78	5,56

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

Dans chacun de ces milieux (zone Guinéo-congolaise, Soudano-Guinéenne et Soudanienne) l'intérêt principal des acteurs pour la faune réside dans les attributs physiques, les caractéristiques artistiques et symboliques, la valeur pratique et matérielle animaux et la maîtrise et contrôle animaux (>50% dans chaque cas; Tableau 9).



Tableau 9: Intérêt principal des acteurs pour la faune

Zones	Appréciation	Taux d'appréciation (%)									
		Amour tout simplement faune sauvage	Interrelations entre espèces sauvages et habitats naturels	Forte affection pour animaux individuels	Sensibilisation au traitement réservé aux animaux	Attributs physiques	Caractéristiques artistiques et symboliques	Valeur pratique et matérielle animaux	Maîtrise et contrôle animaux	Dédain et peur des animaux sauvages	Indifférence
ZGC	Oui	22,47	35,56	37,78	35,56	61,11	61,36	64,44	75,56	64,37	61,11
	Non	77,53	64,44	62,22	64,44	38,89	38,64	35,56	24,44	35,63	38,89
ZSG	Oui	32,22	34,44	42,22	52,22	52,22	73,33	68,89	77,78	70	66,67
	Non	67,78	65,56	57,78	47,78	47,78	26,67	31,11	22,22	30	33,33
ZS	Oui	6,67	48,86	42,22	47,78	52,22	69,66	62,22	82,02	86,67	75,56
	Non	93,33	51,14	57,78	52,22	47,78	30,34	37,78	17,98	13,33	24,44

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

### *Conservation et utilisation durable des ressources naturelles*

Le tableau 10 ci-dessous présente la perception des acteurs de la situation des forêts et de leurs facteurs de dégradation au Bénin. Il ressort de ce tableau que quel que soit la zone climatique considérée, la plupart de personnes enquêtées reconnaissent que les forêts ne sont pas restées intacts depuis les 10 dernières années avec un fort pourcentage dans la zone soudanienne (95,45%) contre (91,01% et 89,89%) respectivement dans la zone soudano-guinéenne et guinéo-congolaise.

En ce qui concerne les impacts des populations sur l'environnement, dans la zone guinéo-congolaise, 66,67% des enquêtés reconnaissent impacté très négativement l'environnement contre (0%) dans la zone soudanienne et (33,33%) dans la zone soudano-guinéenne. Par contre, dans la zone soudano-guinéenne, (61,76%) ne savent pas si elle impactent l'environnement par leur activités contre seulement (36,46% et 11,76%) respectivement dans la zone guinéo-congolaise et soudanienne. Notons aussi que pour cette même population, 46% des personnes enquêtés dans la zone guinéo congolaise reconnaissent impacter négativement l'environnement contre (23% et 31%) respectivement dans la zone soudano-guinéenne et soudanienne. Il est aussi à noter que dans la zone soudanienne, 45,45% des personnes enquêtés sont indifférents contre (29,09% et 25,45%) respectivement dans la zone soudano-guinéenne et guinéo-congolaise. Les impacts positifs ont été aussi noté au niveau de la population sur l'environnement avec 48,39% dans la zone soudanienne contre (38,71% et 12,90%) respectivement dans les zones soudano-guinéenne et guinéo-congolaise (Tableau 10).

Tableau 10: Perception locale de la situation des forêts et de leurs facteurs de dégradation au Bénin

Appréciation		Taux d'appréciation (%)		
		ZGC	ZSG	ZS
Forêts restés intacts depuis les 10 dernières années	Oui	10,11	8,99	4,55
	Non	89,89	91,01	95,45
Action des populations sur l'environnement	Positif	12,90	38,71	48,39
	Indifférent	25,45	29,09	45,45
	Négatif	46,00	23,00	31,00
	Très négatif	66,67	33,33	0,00
	Ne sais pas	26,47	61,76	11,76
Les forêts vont durer si rien n'est fait	Oui	40,91	59,09	0,00
	Peut-être	21,88	56,25	21,88
	Non	34,83	23,03	42,13
Perception des facteurs de dégradation des forêts	Braconnage	25,40	38,89	35,71
	Chasse de subsistance	23,53	41,18	35,29
	Bois de chauffe	19,66	46,15	34,19
	Collecte plantes médicinales	25,81	45,16	29,03
	Elevage	18,18	40,91	40,91
	Exploitation forestière du bois	46,08	27,45	26,47
	Défrichement pour l'agriculture	25,56	39,85	34,59
	Collecte de PFNL	17,14	71,43	11,43
	Croissance de la population	22,06	57,35	20,59
	Feu de brousse	22,47	33,71	43,82
	Changement climatique	10,81	63,51	25,68
	Espèces envahissante	21,62	43,24	35,14

Plusieurs facteurs de dégradation des forêts ont été notés au niveau des acteurs. Dans la zone guinéo-congolaise les cinq tops facteurs sont (exploitation forestière pour le bois, la collecte des plantes médicinales, le braconnage, l'agriculture et la chasse de subsistance) tandis que dans la zone soudano-guinéenne les cinq premiers facteurs sont (collecte de PFNL, les changements climatiques, collecte de bois de chauffage, collecte de plante médicinale et l'agriculture) et dans la zone soudanienne, les cinq premiers facteurs de dégradation sont (l'élevage, le braconnage, la chasse, l'agriculture et le collecte de bois de chauffage. Dans cette dernière zone climatique, les changements climatiques et l'exploitation forestière pour le bois sont reconnus comme des facteurs intermédiaires de dégradation.

De l'analyse de la perception des populations du Bénin sur l'importance des facteurs de dégradation dans la perte de la biodiversité (Figure 4), il ressort que les cinq premiers facteurs de dégradation sont : le défrichement pour l'agriculture; le braconnage; la collecte de bois de chauffage; l'exploitation forestière pour le bois d'œuvre et les feux de brousse. Les changements climatiques et la croissance démographique sont des facteurs intermédiaires de dégradation et les facteurs comme: les espèces envahissantes, la collecte de PFNL, la chasse de subsistance, la collecte de plantes médicinales et l'élevage sont des facteurs de dégradation de moindre importance.

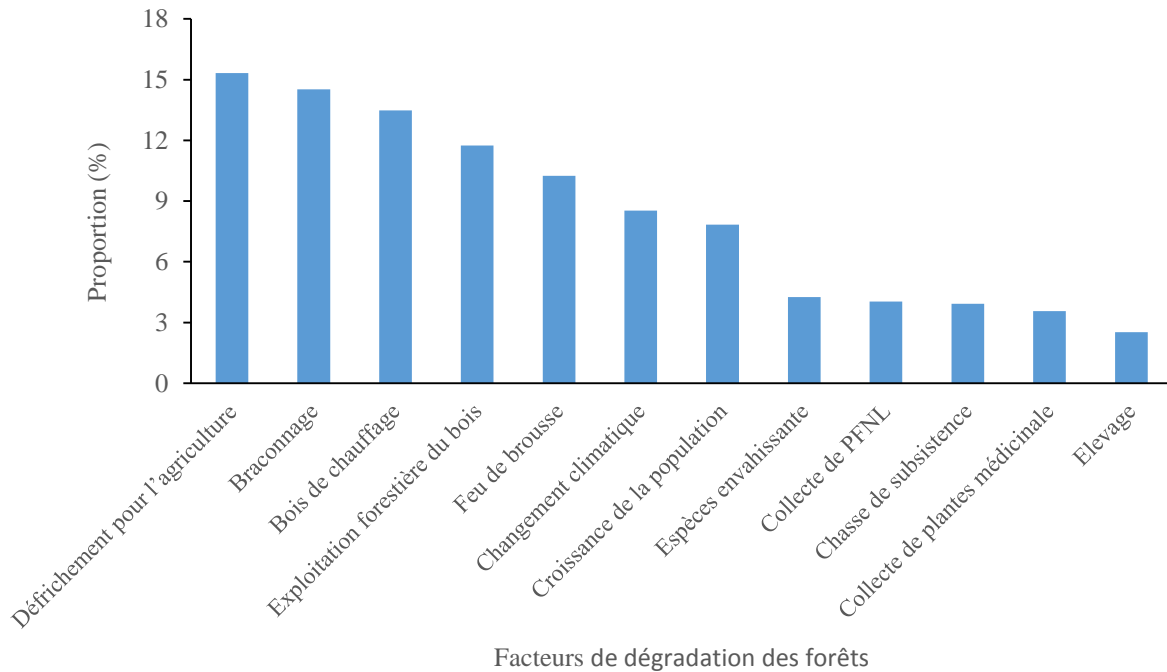


Figure 5: Importance des facteurs de dégradation des forêts perçue par les acteurs au Bénin

La gestion de l'environnement est un domaine très important qui nécessite l'implication de tous les acteurs à différents niveaux. Le tableau 11 nous renseigne sur la perception des populations sur leur implication ou non dans la gestion de l'environnement. Il ressort de ce tableau que dans la zone soudano-guinéenne, 50% des personnes enquêtés ne reconnaissent pas avoir un rôle dans l'amélioration et le maintien de l'environnement contre 25% respectivement pour les autres zones. Au moins 30% des personnes enquêtés quel que soit la zone climatique reconnaissent par contre avoir un rôle à jouer dans le maintien de l'environnement. Dans la zone guinéo-congolaise, 47,62% des personnes enquêtés affirment ne pas avoir tout à fait de rôle à jouer contre 38,10% dans la zone soudanienne et seulement 14,29% dans la zone soudano-guinéenne. Le rôle du gouvernement comme seul responsable dans le maintien de l'environnement a été souligné par 48% des personnes enquêtés dans la zone guinéo-congolaise contre 28% et 24% respectivement dans les zones soudano-guinéenne et soudanienne. Quelle que soit la zone considérée, plus de 30% affirment que la gestion de l'environnement n'est pas la seule responsabilité du gouvernement. Il est à noter que 26-35% des personnes enquêtés leur rôle

dans les nuisances causés à l'environnement. Ces même acteurs affirment que les problèmes environnementaux sont causé par les membres d'autres communauté (59% dans la zone guinéo-congolaise). Plus de 50% des personnes enquêtés dans la zone guinéo-congolaise affirment ne causer aucun tort à l'environnement et 48% dans la zone soudano-guinéenne affirment que les problèmes environnementaux ne sont pas tout à fait causé par les membres de la communauté contre 66% qui affirment que ces nuisance ne sont pas non plus tout à fait créé par d'autres communautés. Il ressort aussi que plus de 30% des personnes enquêtés affirment qu'il est important de protéger certaines ressources présentes dans notre environnement comme les forêts, les parcs, etc. contre 33% qui affirment le contraire dans la zone guinéo-congolaise et 66% dans la zone soudano-guinéenne.

Tableau 11: Perception des populations relative à leur implication dans la gestion de l'environnement

Déclarations	Accord	Taux d'appréciation (%)		
		ZGC	ZSG	ZS
Rôle dans l'amélioration et le maintien de l'environnement	Oui	31,80	34,73	33,47
	Pas tout à fait	47,62	14,29	38,10
	Non	25,00	50,00	25,00
Gouvernement comme seul responsable du maintien de l'environnement	Oui	48,00	28,00	24,00
	Pas tout à fait	25,00	35,00	40,00
	Non	32,72	34,57	32,72
Problèmes environnementaux causés par la communauté	Oui	26,13	38,74	35,14
	Pas tout à fait	25,33	48,00	26,67
	Non	50,60	13,25	36,14
Problèmes environnementaux causés par d'autres communautés	Oui	59,42	10,87	29,71
	Pas tout à fait	6,67	66,67	26,67
	Non	3,64	47,27	49,09
Importance de protéger certaines ressources présentes dans notre environnement (Forêts, Parcs, etc.)	Oui	31,66	33,59	34,75
	Pas tout à fait	100,00	0,00	0,00
	Non	33,33	66,67	0,00

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

Le tableau 12 présente la perception des acteurs sur les activités à mener pour s'assurer que les forêts perdurent éternellement. Il ressort de ce tableau que quelle que soit la zone climatique, la plupart des personnes enquêtés déclarent que pour gérer durablement les forêts, les activités illégales doivent être arrêtés, la planification participative des forêts doit être faite, la communauté doit être sensibilisée sur la gestion durable des forêts, le reboisement doit être fait surtout avec les essences autochtones et l'élevage classique et non conventionnel doit être valorisé et l'agroforesterie doit être promu. Notons que dans la zone soudanienne les personnes enquêtées ont été unanimes sur l'arrêt des activités illégales dans la forêt et la sensibilisation des communautés pour une gestion durable des forêts. En ce qui concerne l'arrêt de vente de la viande de brousse, dans la zone guinéo-congolaise, 50% de la population adhèrent à l'arrêt de cette pratique contre 73,33% et 53,33% respectivement dans la zone soudano-guinéenne et soudanienne.

Tableau 12: Perception des acteurs des activités à mener pour assurer que les forêts perdurent éternellement

Déclarations		Taux d'appréciation (%)		
		ZGC	ZSG	ZS
Arrêter toutes les activités illégales dans la forêt	Oui	84,09	85,39	100,00
	Non	15,91	14,61	0,00
Planification participative de la gestion durable de la forêt	Oui	96,63	96,67	94,44
	Non	3,37	3,33	5,56
Détruire la biodiversité de la forêt	Oui	2,25	8,89	7,78
	Non	96,63	91,11	92,22
Sensibiliser la communauté pour une gestion durable de la forêt	Oui	100	95,55	100
	Non	0,00	4,45	0,00
Planter les arbres et promouvoir l'élevage classique et non conventionnel	Oui	93,25	82,22	98,88
	Non	6,75	17,18	1,12
Stopper la vente de viande de brousse	Oui	50,00	73,33	53,33
	Non	50,00	26,67	46,67
Promouvoir l'agroforesterie	Oui	98,86	88,89	98,86
	Non	1,14	11,11	1,14

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

Les figures suivantes nous montrent la connaissance de la population sur le terme «zonage forestier» (Figure 5) et leur perception sur l'importance de la planification de l'utilisation des forêts (Figure 6). Il ressort de ces figures que plus de 60% des personnes enquêtés quelle que soit la zone climatique n'ont aucune connaissance du terme « zonage forestier » et de son



importance dans la gestion durable des forêts. Néanmoins, bien que le terme zonage forestier soit peu connu par les acteurs, la planification de l'utilisation des forêts au Bénin est importante selon eux avec une forte acceptation dans la zone soudanienne, suivi de la zone soudano-guinéenne et d'un taux d'acceptation relativement moyen dans la zone guinéo-congolaise.

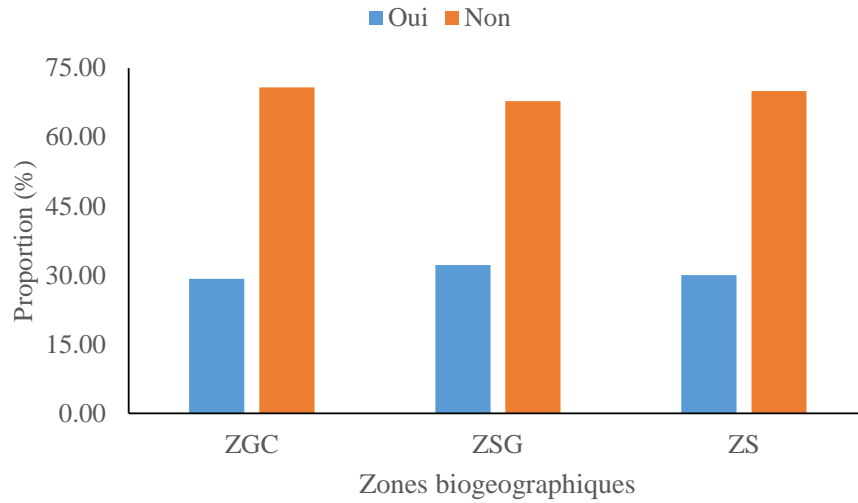


Figure 6: Perception des acteurs sur la connaissance du terme zonage forestier

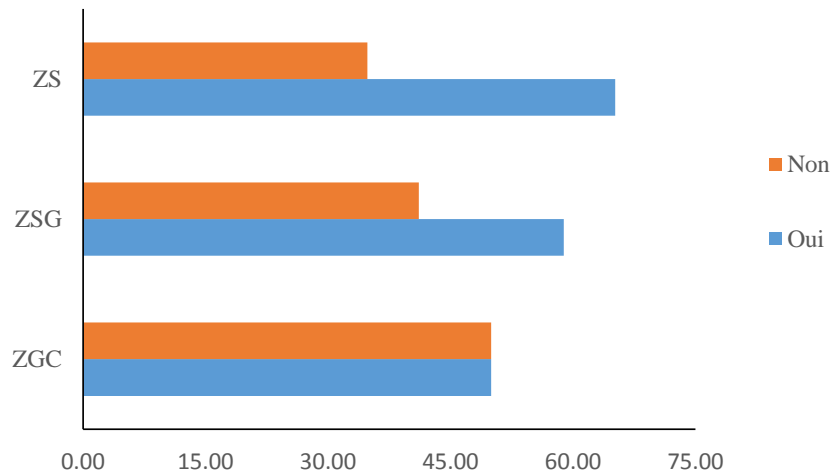


Figure 7: Importance de la planification de l'utilisation des forêts au Bénin.

### *Menaces à la biodiversité (changements climatiques)*

La figure 7 ci-dessous nous présente la connaissance du terme changement climatique par les acteurs au Bénin suivant les zones climatiques. Il ressort que quelle que soit la zone, plus de 80% des personnes enquêtés ont entendu parler du terme changement climatique. Mieux, la figure 8 nous montre que les effets des changements climatiques (CC) sont remarqués sur l'environnement au Bénin par les acteurs enquêtés. Il est important de noter que dans la zone soudanienne 100% des enquêtés reconnaissent les effets des CC sur l'environnement. Dans les zones GC et SG, très peu de personnes affirment ne pas ressentir les effets des CC et dans la zone GC, certaines personnes affirment ne pas être sur des effets des CC sur l'environnement.

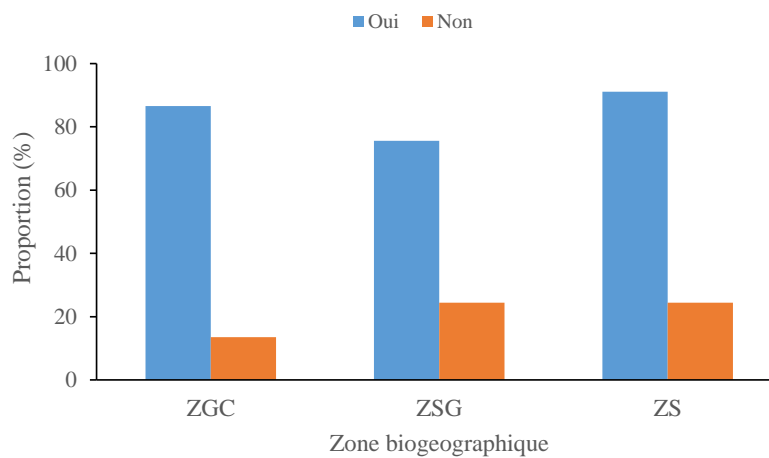


Figure 8. Connaissance de terme changement climatique par les acteurs.

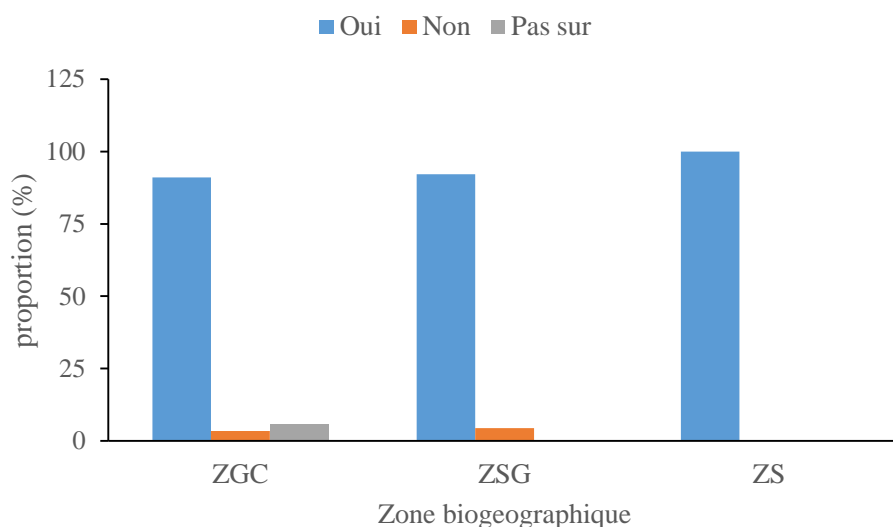


Figure 9: Connaissance du terme changement climatique par la population locale au Bénin

Les acteurs ont également différentes perceptions des changements dans les conditions environnementales (pluie, température et vitesse du vent ; Tableau 13). Il ressort que quelle que soit la zone climatique, la plupart des personnes enquêtées reconnaissent observer moins de pluie d'année en année et plus de chaleur. En ce qui concerne la vitesse du vent ressenti, 68% des enquêtés dans la zone soudanienne observent les vents violents contre 42% et 44% respectivement dans la zone soudano-guinéenne et guinéo-congolaise. Notons que 48% de la population dans la zone soudano-guinéenne observent plutôt une faible vitesse du vent contre seulement 3% dans la zone soudanienne et 23% dans la zone guinéo-congolaise.

Tableau 13: Perception de la population sur les changements remarqués dans la pluie, la température et la vitesse du vent au Bénin

Appreciations		Taux d'appréciation (%)		
		ZGC	ZSG	ZS
Changements remarqués dans la pluviométrie	Aucun changement	2,00	8,00	9,00
	Moins de pluie	68,00	83,00	91,00
	Plus de pluie	30,00	9,00	0,00
Changements remarqués dans la température	Aucun changement	6,00	6,00	4,00
	Plus chaud	69,00	88,00	76,00
	Plus froid	25,00	7,00	20,00
Changements remarqués dans la vitesse du vent	Aucun changement	32,00	10,00	30,00
	Vents plus violents	44,00	42,00	68,00
	Vitesse de vent faible	23,00	48,00	3,00

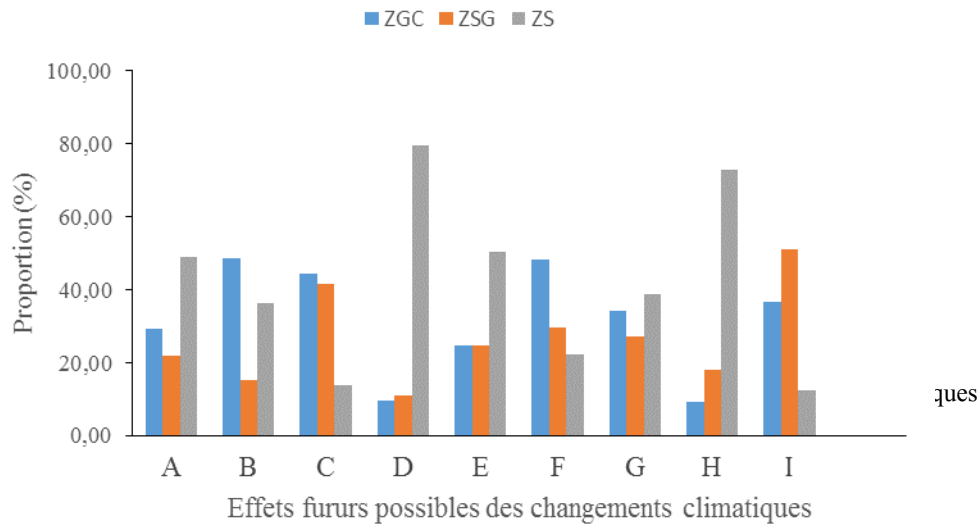
Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

La figure 9 ci-dessous renseigne sur la perception de la population sur les effets futurs des changements climatiques. Il ressort que dans la zone guinéo-congolaise, les effets majeurs futurs connus sont : l'augmentation de l'érosion ; Plus de tempêtes/pluies ; mortalité des arbres. Notons que près de 40 des personnes enquêtés disent ne rien savoir des effets futurs des CC dans cette zone.

En zone soudano-guinéenne, les effets majeurs futurs connus par ordre de priorité sont : plus de tempêtes/pluies ; élévation du niveau de la rivière ; plus de maladie ; mortalité des arbres et diminution du stock de poisson.

Notons que dans la zone soudanienne, les populations connaissent plus d'effets futurs des CC. Ces facteurs par ordre d'importance pour cette zone sont : moins de pluie ; diminution du stock

de poisson ; élévation du niveau de la rivière ; températures plus chaudes ; augmentation de l'érosion ; plus de tempêtes/pluies ; plus de maladie ; mortalité des arbres.



**Légende :** A : Elévation du niveau de la rivière ; B : Augmentation de l'érosion ; C : Plus de tempêtes/pluies ; D : Moins de pluie ; E : Températures plus chaudes ; F : Plus de maladie ; G : Mortalité des arbres ; H : Diminution du stock de poisson ; I : Je ne sais pas.

La perception des populations sur les changements climatiques a été résumée dans le tableau 14 ci-après. Il ressort de l'analyse de ce tableau que les changements climatiques s'observent déjà au Bénin quelle que soit la zone climatique considérée. Mieux, un fort pourcentage des personnes enquêtés affirment être déjà touchées par les effets des changements climatiques et affirment que leur qualité de vie sera réduite si ces effets ne sont pas gérés. Néanmoins, plus de 80% des personnes enquêtés affirment que se préoccuper des CC aujourd'hui conditionne leur survie et celle des générations futures. En ce qui concerne l'adaptation aux CC et le rôle des populations, l'analyse des résultats nous montre qu'une bonne partie de la population ne sait pas qu'il peut contribuer à l'atténuation des changements climatiques.

Tableau 14: Perception des enquêtés sur les changements climatiques.

Assertions	Zone	Taux d'appréciation (%)		
		Accord	Désaccord	Pas sûr
Changement climatique observe déjà au Bénin	ZGC	88,89	0	11,11
	ZSG	94,44	2,22	3,33
	ZS	93,33	1,11	4,44
Changement climatique affecte les habitants du Bénin	ZGC	74,16	2,25	22,47
	ZSG	91,11	5,56	3,33
	ZS	94,38	1,12	4,49
Chaque individu peut faire quelque chose pour s'adapter	ZGC	48,31	7,87	43,82
	ZSG	62,22	18,89	18,89
	ZS	57,78	4,44	37,78
Chaque individu peut faire quelque chose pour s'adapter	ZGC	48,31	7,87	43,82
	ZSG	62,22	18,89	18,89
	ZS	57,78	4,44	37,78
Vivre pour aujourd'hui plus important que de se préoccuper des effets du changement climatique	ZGC	13,33	80	6,67
	ZSG	10	80	10
	ZS	8,89	87,78	3,33
Changement climatique va réduire la qualité de vie	ZGC	73,33	13,33	13,33
	ZSG	74,44	6,67	18,89
	ZS	91,11	1,11	7,78

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

Le Bénin dispose de plusieurs forêts classées, sacrées et parc nationaux. Dans le même temps, il existe une forte interaction entre ces populations et les forêts. Les forêts jouent de ce fait un rôle primordial pour la survie des populations locales. Le tableau 15 nous décrit l'appréciation de ces populations sur les services éco systémiques des forêts. Il ressort donc de ce tableau que près

de 100% des personnes enquêtés reconnaissent le rôle des forêts comme les aidant à respirer de l'air pur, maintien de la fraîcheur, source de pluie et action antiérosive, lutte contre les inondations et l'atténuation des vents violents. Il ressort aussi (plus de 94% des enquêtés) que les forêts contribuent à améliorer la fertilité du sol, sont sources de nourriture, de médecine et créent de l'emploi.

Tableau 15. Appréciation des acteurs sur les services écosystémiques des forêts

Déclarations		Taux d'appréciation (%)		
		ZGC	ZSG	ZS
Forêts nous aident à respirer de l'air pur	Accord	97,78	100,00	100,00
	Désaccord	2,22	0,00	0,00
	Pas sûr	0,00	0,00	0,00
Forêts nous aident à maintenir la fraîcheur	Accord	97,78	98,89	100,00
	Désaccord	2,22	1,11	0,00
	Pas sûr	0,00	0,00	0,00
Forêts sont source de pluies	Accord	72,22	100,00	100,00
	Désaccord	15,56	0,00	0,00
	Pas sûr	12,22	0,00	0,00
Forêts combattent les inondations et l'érosion	Accord	70,00	93,33	93,33
	Désaccord	8,89	4,44	3,33
	Pas sûr	21,11	2,22	3,33
Forêts contribuent à lutter contre le vent violent	Accord	76,67	95,56	100,00
	Désaccord	0,00	2,22	0,00
	Pas sûr	23,33	2,22	0,00
Forêts contribuent à améliorer la fertilité des sols	Accord	94,44	98,89	95,56
	Désaccord	0,00	0,00	1,11
	Pas sûr	5,56	1,11	3,33
Forêts sont source de nourriture	Accord	95,56	93,33	100,00
	Désaccord	2,22	4,44	0,00
	Pas sûr	2,22	2,22	0,00
Forêts nous donnent la médecine	Accord	98,89	100,00	100,00
	Désaccord	1,11	0,00	0,00
	Pas sûr	0,00	0,00	0,00
Forêts créent des emplois	Accord	82,22	93,33	89,89
	Désaccord	2,22	1,11	4,49
	Pas sûr	15,56	5,56	5,62

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne



### *Biodiversité, services écosystémique et lois relatives à la biodiversité*

Les populations possèdent différentes connaissances du contenu des lois béninoises (Figure 10). Dans chacune des zones climatiques moins de 30% des acteurs maîtrisent le contenu de ces lois. Par contre dans la zone de transition soudano-guinéenne, près de 75% des acteurs ne connaissent pas pour autant le contenu de ces lois. Toutefois la proportion de personnes ne maîtrisant pas du tout le contenu de ces lois se retrouve dans la zone Guinéo-congolaise (environ 51%)

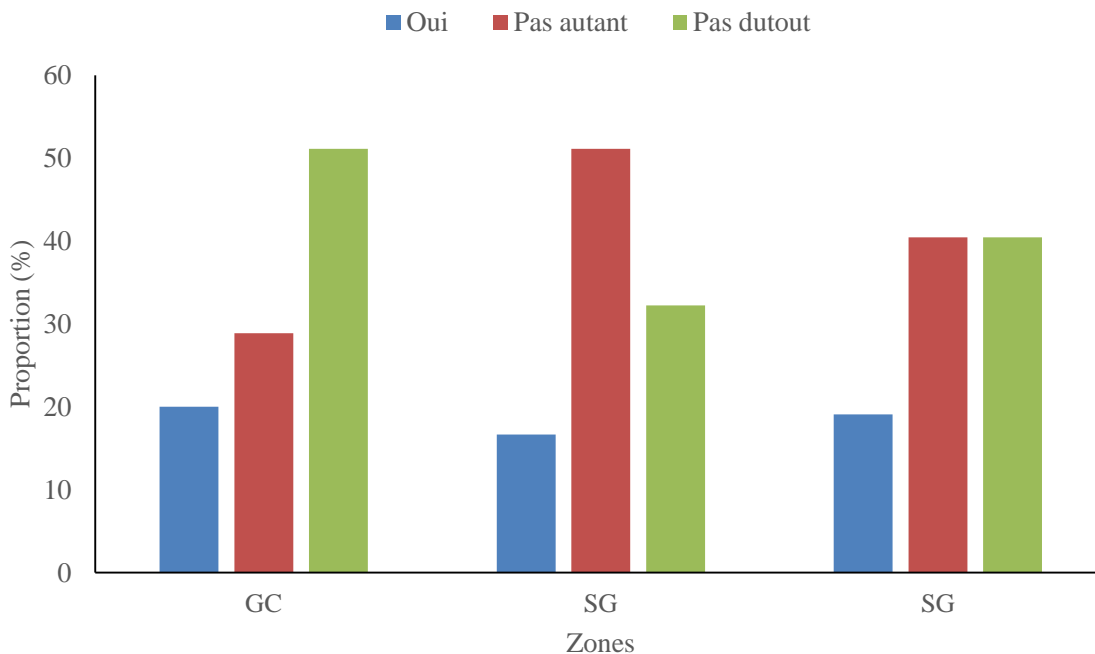


Figure 11: Connaissance du contenu des lois béninoises

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

Les populations perçoivent différemment les avantages que peut procurer la forêt. En zone Guinéo-congolaise, elles s'accordent sur le fait que les forêts permettent l'agriculture commerciale (64,04 %), le commerce de PFNL (92,04%), le tourisme (85,56%), les subventions accordées aux populations (comme alternative pour ne plus souper les forêts) (66,67%), la coupe et la vente des arbres (53,33%), les possibilités d'emplois dans une agence de conservation

(67,05%) et le commerce de charbon de bois (61,11%). Par contre elles affirment leur désaccord en ce qui concerne le commerce d'animaux sauvages (57,95%) et sont indifférentes en ce qui concerne les avantages issus du REDD+ (59,09%).

En zone Soudano-guinéenne elles s'accordent plus sur le commerce de PFNL (74,44%), le tourisme (90%), les subventions accordées aux populations (comme alternative pour ne plus souper les forêts) (76,67%), et les possibilités d'emplois dans une agence de conservation (86,67%). Elles affirment également leur désaccord en ce qui concerne le commerce d'animaux sauvages (57,95%), la coupe et la vente de bois (45,56%).

En zone soudanienne, les acteurs s'accordent plus sur le commerce d'animaux sauvages (54,44%), le commerce de PFNL (77,78%), le tourisme (94,44%), les avantages issus du REDD+ (78,65%), l'emploi dans une agence de conservation (77,78%) et le commerce de charbon de bois (62,22%). Par contre leur désaccord se note en ce qui concerne les avantages procurés par l'agriculture commerciale (57,78%).

Tableau 16: Avantages susceptibles d'être procurés par les forêts aux populations des milieux parcourus

Zones	Avantages monétaires	Taux d'appréciation (%)								
		Comme rce animaux sauvages	Agricultu re commerci ale	Commer ce de PFNL	Touris me	REDD +	Subvention s comme alternative	Coupe et vente des arbres	Emplois dans agence de conservation	Commerce de charbon de bois
ZGC	Accord	22,73	64,04	92,04	85,56	37,50	66,67	53,33	67,05	61,11
	Désaccord	57,95	30,34	3,41	4,40	3,41	2,22	44,44	6,82	35,56
	Ne sais pas	19,32	5,62	4,55	10,00	59,09	31,11	2,22	26,14	3,33
ZSG	Accord	26,60	45,56	74,44	90,00	48,88	76,67	41,11	86,67	50,00
	Désaccord	40,00	40,00	14,44	4,44	7,78	7,78	45,56	5,56	41,11
	Ne sais pas	33,33	14,44	11,11	5,56	43,33	15,56	13,33	7,78	8,89
ZS	Accord	54,44	15,56	77,78	94,44	78,65	5,56	38,10	77,78	62,22
	Désaccord	10,00	57,78	12,22	0,00	0,00	0,00	5,95	3,33	33,33
	Ne sais pas	35,56	26,67	10,00	5,56	21,35	14,44	20,24	18,89	4,44

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

Dans chacun des milieux, les acteurs optent pour la protection et l'utilisation durable des ressources de la forêt pour leurs besoins dans l'optique d'avoir de l'argent plus tard sur le long terme (>60% des acteurs dans chacune des zones climatiques; Figure 11). Ainsi, la plupart d'elles s'opposent à la destruction de la forêt pour avoir de l'argent immédiatement (revenu direct et immédiat en espèces) (>80% des acteurs dans chacune des zones parcourues). Ceci témoigne de leur volonté manifeste de protéger les ressources naturelles.

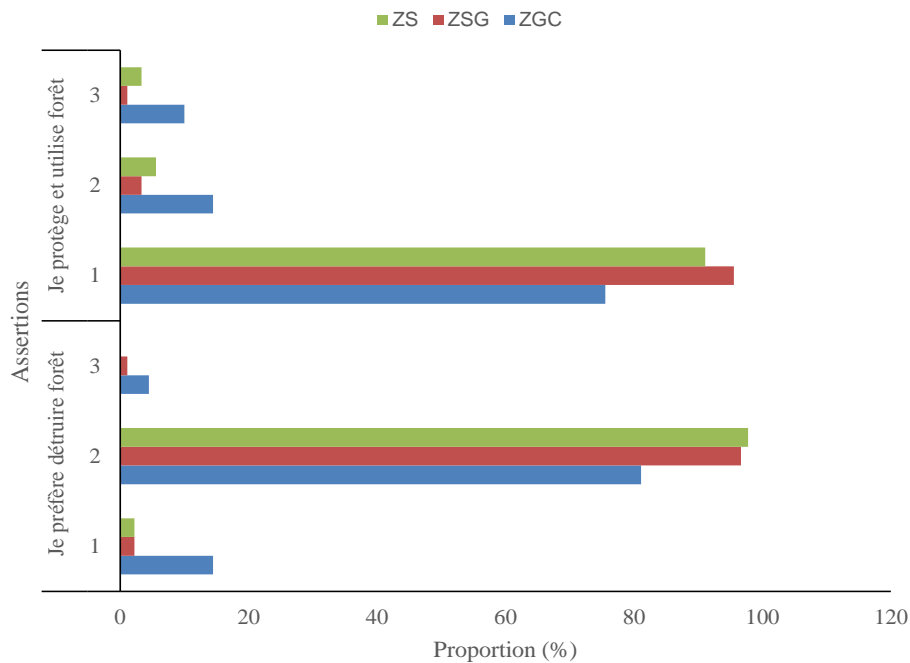


Figure 12: Conservation des ressources naturelles et amélioration du revenu des populations locales

Légende : 1: Accord ; 2 : Désaccord, 3: Indifférence

Les populations ont globalement très peu de connaissance des conventions et accords qui régissent la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles (>60% dans chacune des trois zones climatiques ; Tableau 17). La convention sur la diversité biologique est mieux connue des acteurs (>10% dans chacune des zones) alors le protocole de Nagoya constitue l'accord dont les acteurs ont le moins de connaissance (~4% dans chacune des zones).

Tableau 17: Connaissance des enquêtés des conventions et accords sur la conservation de la biodiversité

Zones	Connaissance des conventions/accords	Taux d'appréciation (%)		
		Convention sur Diversité Biologique	Protocole de Nagoya	Convention cadre des Nations Unies sur le Changement climatique
ZGC	Bonne connaissance	11,11	3,33	8,89
	Entendu parler	28,89	10,00	28,89
	Aucune notion	60,00	86,67	62,22
ZSG	Bonne connaissance	10,00	4,44	7,78
	Entendu parler	25,56	5,56	18,89
	Aucune notion	64,44	90,00	73,33
ZS	Bonne connaissance	12,22	4,44	10,11
	Entendu parler	23,33	13,33	19,10
	Aucune notion	64,44	82,22	70,79

Légende : ZGC: zone Guinéo-Congolaise; ZSG: zone soudano-guinéenne; ZS: zone soudanienne

## CONCLUSION

La conservation de la diversité biologique constitue l'un des plus grands défis auquel se trouve confronté la communauté internationale de nos jours. Plusieurs actions sont actuellement menées dans ce sens. Les populations des différents corps de métier comprennent le terme « Biodiversité » et sont globalement bien informées sur sa perte. Aussi, elles affirment comprendre correctement pourquoi conserver les animaux, les espèces végétales et leurs habitats. Les acteurs proposent également plusieurs mesures afin de protéger la biodiversité. Il s'agit de : (i) augmentation zones de protection de la nature, (ii) création de récompenses financières, (iii) création de réglementation plus stricte (iv) allocation de plus de ressources financières, (v) Promotion recherche et (vi) meilleure information des citoyens. Ils affirment même que les activités telles que l'élevage, le braconnage et la production végétale ne devraient pas être encouragées dans les zones de conservation de la biodiversité. Toutefois, l'efficacité des actions dépend de l'action concertée de différents acteurs des deux sexes et de toutes les catégories (jeunes, adultes et personnes âgées) et surtout leur franche collaboration à tous les niveaux de la chaîne de conservation.